

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2019

DATÉ DU 12 FÉVRIER 2020

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2018, avec le trimestre clos le 30 septembre 2019 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2018. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Le 3 avril 2019, Lifeco a annoncé que ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, c'est-à-dire La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life) et la Canada Vie, adopteraient une seule marque au pays, soit Canada Vie. La Canada Vie est devenue la marque utilisée par l'organisation pour créer, offrir et promouvoir les produits et services de tous ses secteurs d'activité au Canada. Le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, et leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de deux unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Client individuel et Client collectif. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits sont distribués par l'entremise d'un réseau multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières qui comprend notamment la Financière Liberté 55^{MC} et Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine.

Aux États-Unis, Empower Retirement est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises qui fournit des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, de même que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie, la London Life et leurs filiales.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada Vie, GWL&A, Putnam, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2019.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, des réductions de coûts et des économies prévues et de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté », « rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires », « rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté », « bénéfice net des activités principales », « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Bénéfice					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	513 \$	730 \$	710 \$	2 359 \$	2 961 \$
Ajustements ⁽¹⁾⁽⁴⁾	227	—	—	426	56
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾⁽⁴⁾	740	730	710	2 785	3 017
Par action ordinaire					
Bénéfice de base	0,552	0,786	0,719	2,494	2,996
Bénéfice de base ajusté ⁽¹⁾⁽⁴⁾	0,797	0,786	0,719	2,944	3,052
Dividendes versés	0,413	0,413	0,389	1,652	1,556
Valeur comptable	21,53	21,02	22,08		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires⁽²⁾	11,7 %	12,4 %	14,0 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	13,8 %	13,4 %	14,3 %		
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	39 096 \$	36 417 \$	37 583 \$	150 638 \$	139 262 \$
Honoraires et autres produits	1 515	1 496	1 420	7 081	5 819
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	10 003	8 468	8 496	36 415	31 566
Total de l'actif selon les états financiers	451 167 \$	446 626 \$	427 689 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	320 548	308 425	281 664		
Total de l'actif géré⁽¹⁾	771 715	755 051	709 353		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	857 966	841 700	689 520		
Total de l'actif administré⁽¹⁾	1 629 681 \$	1 596 751 \$	1 398 873 \$		
Total des capitaux propres	25 543 \$	25 157 \$	27 398 \$		
Ratio consolidé du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de La Great-West, compagnie d'assurance-vie⁽³⁾	135 %	139 %	140 %		

(1) Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Se reporter à la rubrique Rendement des capitaux propres du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital pour obtenir de plus amples renseignements.

(4) En 2018, les ajustements correspondaient aux coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni. Les ajustements ci-dessous ont été apportés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Secteur			Incidence sur le bénéfice par action	Note correspondante dans les états financiers annuels
Ajustements en 2019 :	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
T2 Charge nette liée à la vente, par voie de convention de réassurance, d'activités aux États-Unis	199 \$	— \$	199 \$	0,212 \$ note 3
T4 Réévaluation d'un actif d'impôt différé	199	—	199	0,215 note 27
T4 Coûts de restructuration	36	—	36	0,039 note 5
T4 Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly	—	(8)	(8)	(0,009) note 4
Total des ajustements au T4 de 2019	235	(8)	227	0,245
Total des ajustements en 2019	434 \$	(8) \$	426 \$	0,450 \$

POINTS SAILLANTS DE 2019 POUR LIFECO

Performance financière

- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 135 % qu'affichait la Great-West, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2019. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF).
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 2 359 M\$, comparativement à 2 961 M\$ pour l'exercice précédent. Pour 2019, le bénéfice net de Lifeco comprend une charge nette de 199 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life Insurance Company (Protective Life), ainsi que l'incidence de la réévaluation d'un actif d'impôt différé de 199 M\$ et de coûts de restructuration de 36 M\$ liée à Putnam, ainsi qu'un profit de 8 M\$ lié à la vente d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly. En 2018, le bénéfice net a subi l'incidence des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni.
- Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice ajusté net de 2019 s'est établi à 2 785 M\$, une baisse de 232 M\$, ou 8 %, par rapport au bénéfice net ajusté de 2018, qui était de 3 017 M\$, ce qui reflète la croissance enregistrée au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation américaine, contrebalancée par la diminution du bénéfice enregistré par l'exploitation canadienne. Ce montant représente 2,944 \$ par action ordinaire, comparativement à 3,052 \$ par action ordinaire il y a un an, ce qui représente une baisse de 4 %.
- Au premier semestre de 2019, la compagnie a conclu la vente des activités d'assurance vie individuelles aux États-Unis. Par conséquent, l'apport de ces activités au bénéfice net ajusté de Lifeco a diminué pour s'établir à 63 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 157 M\$ en 2018, résultat qui tenait compte du bénéfice pour un exercice complet. Reconnaisant la capacité en matière de capital que dégage cette vente, et afin de gérer la dilution du bénéfice, la compagnie a racheté et annulé 59 700 974 actions ordinaires pour un prix de rachat total de 2 G\$ dans le cadre d'une offre publique de rachat importante effectuée au deuxième trimestre de 2019. Bien que cette transaction ait réduit le bénéfice net au deuxième semestre de 2019, l'offre publique de rachat importante a réduit le nombre d'actions en circulation et a ainsi permis une croissance du bénéfice ajusté par action.
- En 2019, le dividende trimestriel par action ordinaire de Lifeco a augmenté de 6 %, pour se chiffrer à 0,413 \$ par action.
- Au 31 décembre 2019, le ratio de levier financier de la compagnie était de 27,6 %, comme à l'exercice précédent, ce qui procure une flexibilité financière qui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Faits saillants stratégiques

- Au Canada, la compagnie a annoncé que ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, c'est-à-dire La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, adoptent une seule marque au pays, soit Canada Vie. Après avoir obtenu les approbations nécessaires, la compagnie a également procédé à la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, ainsi que de leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Cette fusion a eu lieu le 1^{er} janvier 2020 et elle se traduira par des efficiences opérationnelles et une simplification de la structure du capital de la compagnie, ce qui lui permettra d'utiliser son capital de manière plus efficiente.
- Le 1^{er} juin 2019, la compagnie a vendu, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, presque toutes ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life, qui est maintenant responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités réassurées. La transaction s'est traduite par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US), exclusion faite de charges non récurrentes. La valeur de la transaction inclut une commission de réassurance de 1 080 M\$ (806 M\$ US) et une libération de capital d'approximativement 530 M\$ (400 M\$ US). Les

activités transférées comprennent des polices d'assurance vie détenues par une banque ou par une société, des polices d'assurance vie à prime unique, des rentes individuelles ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie et de rentes. La compagnie a comptabilisé une perte liée à cette transaction de 199 M\$ (148 M\$ US). Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de cette transaction sont assujettis à d'autres ajustements et font actuellement l'objet d'un examen. GWL&A a conservé un bloc de polices d'assurance vie se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé.

Au sein de l'exploitation américaine, la compagnie continue de mettre l'accent sur les marchés des régimes de retraite à cotisations définies et de la gestion d'actifs. Empower Retirement avait 9,4 millions de participants au 31 décembre 2019, une hausse de 7 % par rapport au 31 décembre 2018. L'actif administré a augmenté de 30 % au cours de l'exercice, pour s'établir à 673 G\$ US au 31 décembre 2019.

En 2019, Putnam a pris des mesures pour restructurer ses ressources afin de se placer en meilleure position pour saisir les occasions présentes et à venir. Ces mesures, qui portaient notamment sur la modernisation de la technologie, sur la consolidation des produits, sur la réduction des effectifs et sur la restructuration des installations, ont engendré des charges de restructuration ayant entraîné une diminution du bénéfice net de 36 M\$ (28 M\$ US). La compagnie s'attend à réaliser, grâce à ces activités de restructuration, des économies annuelles de 33 M\$ US avant impôt au titre des charges d'exploitation d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020. Au 31 décembre 2019, des économies annuelles d'environ 24 M\$ US avant impôt au titre des charges d'exploitation avaient été réalisées.

- En Europe, la compagnie a continué d'élargir ses activités au moyen de plusieurs acquisitions complémentaires. Après le 31 décembre 2019, soit le 3 février 2020, Irish Life Group Limited, une filiale de la compagnie, a conclu, par l'intermédiaire de sa filiale Invesco Limited, l'acquisition d'Acumen & Trust DAC, une société de services-conseils financiers irlandaise, dans le but d'accroître sa présence dans les secteurs des services-conseils en avantages du personnel et des conseils financiers individuels. Le 21 octobre 2019, l'entreprise de la compagnie en Allemagne a conclu l'acquisition d'une participation dans Jung DMS & Cie AG (JDC), l'un des plus importants réseaux de courtiers du pays, ce qui a permis à la compagnie d'accroître sa présence sur le marché allemand.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, la compagnie a conclu la vente précédemment annoncée d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly. La compagnie a fait progresser des initiatives de restructuration au Royaume-Uni qui ont été annoncées au cours de l'exercice précédent et qui se rapportent à l'intégration de Retirement Advantage et à la vente liée à Scottish Friendly. Le 18 décembre 2019, la compagnie a obtenu les approbations réglementaires autorisant le transfert du droit de propriété de toutes les polices d'assurance de Retirement Advantage à Canada Life Limited, une filiale de la compagnie, ce qui devrait contribuer en partie à réaliser les économies prévues.

Après le 31 décembre 2019, soit le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. La transaction proposée sera assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue au cours du second semestre de 2020. La compagnie prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction. Les activités de cette entreprise n'ont pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'unité d'exploitation Réassurance a continué de renforcer sa présence sur le marché des produits relatifs à la longévité avec la signature, en Europe, de plusieurs nouveaux contrats à long terme couvrant le risque de longévité, ce qui comprend une transaction effectuée au quatrième trimestre de 2019 et qui couvre des passifs d'environ 12 G€ au titre de régimes de retraite. Simultanément, l'unité a aussi élargi son portefeuille de solutions structurées ainsi que sa gamme de produits.

Perspectives pour 2020

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

- Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies : offrir une sécurité financière et un bien-être en milieu de travail, offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils, offrir une solide gestion d'actifs et de placements et tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital. La satisfaction des besoins diversifiés et changeants de ses clients et de ses conseillers tout en composant avec l'évolution rapide des changements et des conditions économiques complexes. La compagnie effectuera des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

En 2020, la compagnie demeurera concentrée sur les modifications réglementaires futures, y compris la mise en œuvre des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui devrait entrer en vigueur, selon la proposition actuelle, le 1^{er} janvier 2022. La compagnie investira dans la mise à jour des processus et des systèmes tout au long de la période de mise en œuvre.

- Au sein de l'exploitation canadienne, avec le passage à la marque unique de la Canada Vie, la compagnie continuera d'investir dans des technologies novatrices, de mettre l'accent sur des stratégies visant à augmenter sa croissance et à améliorer sa position concurrentielle et de cibler des moyens de simplifier davantage ses produits, ses activités de mise en marché, son exploitation ainsi que sa structure dans le cadre de la prestation de ses produits. Plus précisément, dans son secteur Client collectif, la Canada Vie poursuivra ses investissements dans les outils novateurs à l'intention des participants ainsi que dans des solutions de couverture novatrices, qui permettent une meilleure personnalisation des expériences, et de favoriser la sécurité financière et le bien-être en milieu de travail de ses clients. Dans son secteur Client individuel, la Canada Vie continuera de lancer des solutions et des outils numériques de pointe sur le marché dans le but d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers et d'offrir des solutions de gestion patrimoine personnalisées.
- Au sein de l'exploitation américaine, les efforts resteront concentrés sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur la promotion de la marque Empower Retirement. Empower Retirement devrait croître, gagner en efficience et améliorer l'expérience client dans son ensemble grâce à l'attention continue accordée aux investissements dans l'innovation. De son côté, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'augmentation de la part de marché grâce au solide rendement des placements, à l'excellence de son service et aux capacités numériques, tout en s'assurant d'optimiser les résultats commerciaux.
- Pour ce qui est de l'exploitation européenne, la compagnie a pris les mesures nécessaires pour se préparer aux éventuelles répercussions du Brexit. Des plans d'urgence sont en place et l'incertitude persistante à l'égard des marchés est surveillée de près. Actuellement, la compagnie ne s'attend pas à des répercussions significatives sur ses activités européennes.

La compagnie entend investir dans de nouvelles fonctionnalités des systèmes et capacités numériques et élargir l'éventail des produits offerts sur les marchés individuel et collectif du Royaume-Uni. En Irlande, l'accent continuera d'être mis sur la diversification des activités de détail, générales et de gestion de placements et sur le renforcement de la position de chef de file de la compagnie dans ce secteur, y compris sur les produits visant à favoriser la sécurité financière et le bien-être des clients. En Allemagne, les investissements dans la mise en œuvre de technologies se poursuivront afin de favoriser l'amélioration de l'offre aux clients et l'efficience des processus et de jeter les bases d'une meilleure capacité de croissance future.

Grâce à sa position de chef de file du marché, l'unité d'exploitation Réassurance continuera de chercher à étendre ses stratégies à d'autres marchés clés et à investir des capitaux pour s'appuyer sur une fondation diversifiée constituée d'une multitude de créneaux afin de poursuivre sa croissance et de continuer de répondre aux besoins des clients.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada Vie et Irish Life, ainsi que celui de GWL&A et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, et leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2019 s'est chiffré à 513 M\$, contre 710 M\$ il y a un an et 730 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,552 \$ par action ordinaire (0,552 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 0,719 \$ par action ordinaire (0,719 \$ après dilution) il y a un an et à 0,786 \$ par action ordinaire (0,785 \$ après dilution) au trimestre précédent. Compte non tenu de l'incidence de la réévaluation d'un actif d'impôt différé, des coûts de restructuration et du profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly, qui a totalisé 227 M\$, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2019 s'est chiffré à 740 M\$, ou 0,797 \$ par action ordinaire.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 2 359 M\$ contre 2 961 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,494 \$ par action ordinaire (2,493 \$ après dilution) pour 2019, comparativement à 2,996 \$ par action ordinaire (2,994 \$ après dilution) il y a un an.

Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprend des ajustements de 426 M\$ liés aux éléments évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'une charge nette liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life. Le bénéfice net pour 2018 comprend des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est chiffré à 2 785 M\$, ou 2,944 \$ par action ordinaire, comparativement à 3 017 M\$, ou 3,052 \$ par action ordinaire il y a un an.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Exploitation canadienne					
Client individuel	87 \$	85 \$	171 \$	431 \$	685 \$
Client collectif	114	206	144	632	630
Exploitation générale canadienne	(13)	9	(5)	(12)	(40)
	188	300	310	1 051	1 275
Exploitation américaine					
Services financiers ⁽¹⁾	100	63	48	278	240
Gestion d’actifs	18	13	(29)	33	(61)
Exploitation générale américaine ⁽²⁾⁽³⁾	(239)	1	—	(236)	52
Activités d’assurance et de rentes réassurées ⁽¹⁾⁽³⁾	—	—	36	(136)	157
	(121)	77	55	(61)	388
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	334	306	271	1 050	1 036
Réassurance	124	55	89	353	377
Exploitation générale européenne ⁽³⁾	(6)	(4)	(11)	(13)	(102)
	452	357	349	1 390	1 311
Exploitation générale de Lifeco	(6)	(4)	(4)	(21)	(13)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	513 \$	730 \$	710 \$	2 359 \$	2 961 \$
Ajustements⁽³⁾⁽⁴⁾					
Réévaluation d’un actif d’impôt différé	199	—	—	199	—
Coûts de restructuration	36	—	—	36	56
Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly	(8)	—	—	(8)	—
Charge nette liée à la vente, par voie de convention de réassurance, d’activités aux États-Unis	—	—	—	199	—
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires⁽⁴⁾	740 \$	730 \$	710 \$	2 785 \$	3 017 \$

⁽¹⁾ L’unité Activités d’assurance et de rentes réassurées reflète les activités transférées à Protective Life en vertu d’une convention de réassurance à caractère indemnitaire entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019. Les chiffres correspondants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation adoptée pour la période considérée.

⁽²⁾ Le bénéfice net de l’exploitation générale américaine pour le deuxième trimestre de 2018 tenait compte de l’incidence nette positive de 60 M\$ du refinancement au sein de l’exploitation américaine conclu au deuxième trimestre de 2018.

⁽³⁾ Les unités Exploitation générale américaine et Exploitation générale européenne et l’unité Activités d’assurance et de rentes réassurées tiennent compte d’ajustements du bénéfice net.

⁽⁴⁾ Cette mesure n’est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d’exploitation sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d’intérêt

En 2019, les taux d’intérêt ont diminué dans les pays où la compagnie exerce ses activités. La fluctuation nette des taux d’intérêt n’a pas eu d’incidence sur l’étendue des scénarios de taux d’intérêt pris en compte dans le cadre du processus d’évaluation et n’a pas eu d’incidence significative sur le bénéfice net. La fluctuation nette des taux d’intérêt pour le trimestre et pour le cumul depuis le début de l’exercice n’a pas eu d’incidence significative sur le ratio du TSAV consolidé de la Great-West.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net est pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La compagnie met régulièrement à jour les prix de ses nouveaux produits afin de tenir compte de l'évolution des taux d'intérêt.

La sensibilité de la compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

Marchés boursiers

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté par rapport à la période correspondante de 2018, et affichaient une hausse à la fin du trimestre par rapport au 30 septembre 2019. Par rapport au quatrième trimestre de 2018, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2019 a augmenté de 12 % au Canada (indice S&P/TSX), de 15 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 5 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 15 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 2 % au Canada, de 9 % aux États-Unis, de 2 % au Royaume-Uni et de 5 % dans la grande région européenne, par rapport au 30 septembre 2019.

Par rapport aux prévisions de la compagnie, la fluctuation de la moyenne des niveaux des marchés et la volatilité des marchés ont eu une incidence négligeable sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2019 (incidence défavorable de 50 M\$ au quatrième trimestre de 2018) et une incidence favorable de 11 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2019 (incidence défavorable de 47 M\$ pour la période correspondante de 2018), qui se rapporte aux honoraires liés aux actifs de la compagnie et au coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la compagnie.

En outre, les placements en capitaux de lancement détenus par l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine et l'exploitation générale canadienne, principalement, ont eu une incidence favorable sur le bénéfice net de 5 M\$ au quatrième trimestre de 2019 (incidence défavorable de 14 M\$ au quatrième trimestre de 2018) et une incidence favorable de 46 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2019 (incidence défavorable de 4 M\$ pour la période correspondante de 2018).

Par ailleurs, la fluctuation des marchés boursiers a eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de 9 M\$ au quatrième trimestre de 2019 (incidence défavorable de 8 M\$ au quatrième trimestre de 2018) et une incidence défavorable de 36 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable de 2 M\$ pour la période correspondante de 2018), principalement en raison d'un élément fiscal défavorable au sein de l'exploitation européenne en 2019. Les résultats pour 2018 tiennent compte de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et de l'accroissement de la réserve au titre des rentes, facteurs contrebalancés en partie par un élément fiscal favorable au sein de l'exploitation européenne.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, les taux de change moyens du dollar américain et de la livre sterling étaient comparables à ceux en vigueur au quatrième trimestre de 2018, tandis que celui de l'euro a diminué par rapport au quatrième trimestre de 2018. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019 (26 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2019 au 31 décembre 2019, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a diminué, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling ont augmenté. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 284 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes (pertes nettes latentes de 475 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Variation des charges pour pertes de crédit futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats			Variation des charges pour pertes de crédit futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats		
	(Charges) reprises de perte de valeur	d'assurance	Total	(Charges) reprises de perte de valeur	d'assurance	Total
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019		
Exploitation canadienne	— \$	1 \$	1 \$	— \$	(7) \$	(7) \$
Exploitation américaine	5	(3)	2	6	(3)	3
Exploitation européenne	—	(11)	(11)	(20)	9	(11)
Total	5 \$	(13) \$	(8) \$	(14) \$	(1) \$	(15) \$
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018		
Total	(2) \$	(15) \$	(17) \$	3 \$	(40) \$	(37) \$

Au quatrième trimestre de 2019, la compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, reprises qui ont eu une incidence favorable de 5 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 2 M\$ au quatrième trimestre de 2018). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie, principalement attribuable aux baisses de notations de diverses obligations de sociétés faisant partie de ce portefeuille, a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 13 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable de 15 M\$ au quatrième trimestre de 2018).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 14 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprise nette de 3 M\$ en 2018). Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit comprises dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges découlent essentiellement de pertes de valeur sur des prêts hypothécaires attribuables au fait qu'un détaillant britannique qui est locataire a entrepris des procédures antérieures à l'insolvabilité, qui ont été suivies d'une entente de remboursement volontaire [Company Voluntary Arrangement (CVA)]. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 1 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 40 M\$ en 2018). L'incidence défavorable nette de 40 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 comprend un montant de 16 M\$ relatif aux baisses des notations accordées aux prêts hypothécaires liés à certains commerces de détail au Royaume-Uni.

Les facteurs susmentionnés ne reflètent pas l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la diminution des flux de trésorerie attendus des immeubles de placement occupés par certains commerces de détail du Royaume-Uni qui éprouvent des difficultés financières continues, ainsi que des prêts hypothécaires connexes, laquelle a été enregistrée dans les résultats du deuxième trimestre de 2019. L'incidence défavorable connexe sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires a été de 68 M\$ et elle est analysée à la rubrique Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni de la section Actif investi.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET MESURES PRISES PAR LA DIRECTION

Au cours du quatrième trimestre de 2019, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence défavorable de 78 M\$ sur le bénéfice net ajusté, comparativement à une incidence positive de 83 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive de 81 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et au chapitre de la mortalité et de la morbidité à l'égard des rentes a eu une incidence négative de 82 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre des charges et de la morbidité a eu une incidence négative de 21 M\$ sur le bénéfice net ajusté, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Pour l'exploitation américaine, l'incidence d'une liquidation partielle d'un régime de retraite d'employés et la révision des hypothèses économiques a eu une incidence positive de 25 M\$ sur le bénéfice net, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 170 M\$ sur le bénéfice net ajusté, comparativement à 616 M\$ pour la période correspondante de 2018. Compte tenu de l'incidence des mesures prises par la direction et de la révision des hypothèses actuarielles relatives à la transaction conclue avec Scottish Friendly et à la transaction de réassurance conclue avec Protective Life dont il a été question pour le deuxième trimestre de 2019, les mesures prises par la direction et la révision des hypothèses actuarielles ont eu une incidence positive de 142 M\$ sur le bénéfice net ajusté pour 2019. Le cumul depuis le début de l'exercice 2019 au titre de la révision des hypothèses actuarielles tient compte de l'incidence des normes modifiées publiées par le Conseil des normes actuarielles du Canada portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui sont entrées en vigueur le 15 octobre 2019. Les modifications apportées à ces normes comprennent des diminutions des taux de réinvestissement ultimes et une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques, et elles se sont traduites par une incidence défavorable de 48 M\$ sur le bénéfice net ajusté des unités Exploitation canadienne et Exploitation américaine au troisième trimestre de 2019.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Primes et dépôts⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Exploitation canadienne					
Client individuel	3 110 \$	2 490 \$	2 862 \$	10 619 \$	10 461 \$
Client collectif	4 119	4 563	3 776	16 727	15 837
	7 229	7 053	6 638	27 346	26 298
Exploitation américaine					
Services financiers ⁽²⁾	3 150	3 071	2 595	11 783	10 375
Gestion d'actifs	15 983	14 360	17 483	57 299	59 848
Activités d'assurance et de rentes réassurées ⁽²⁾	347	239	510	1 393	2 252
	19 480	17 670	20 588	70 475	72 475
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	7 931	7 596	6 485	35 374	26 985
Réassurance	4 456	4 098	3 872	17 443	13 504
	12 387	11 694	10 357	52 817	40 489
Total des primes et dépôts	39 096 \$	36 417 \$	37 583 \$	150 638 \$	139 262 \$

Souscriptions⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Exploitation canadienne	3 609 \$	3 520 \$	3 447 \$	13 249 \$	13 186 \$
Exploitation américaine	31 781	31 245	32 080	163 087	105 948
Exploitation européenne – Assurance et rentes	6 566	7 098	5 972	31 976	24 481
Total des souscriptions	41 956 \$	41 863 \$	41 499 \$	208 312 \$	143 615 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées reflète les activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts excluent la prime cédée initiale de 13 889 M\$ liée au transfert. Les chiffres correspondants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation adoptée pour la période considérée.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 388 \$	1 470 \$	1 653 \$	5 965 \$	6 377 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances	(2)	—	—	(50)	(4)
Profits nets réalisés	119	28	13	412	113
Produits tirés des placements – réguliers	1 505	1 498	1 666	6 327	6 486
Frais de placement	(43)	(46)	(34)	(166)	(128)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 462	1 452	1 632	6 161	6 358
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 766)	2 102	(398)	6 946	(3 606)
Produits nets tirés des placements	(304) \$	3 554 \$	1 234 \$	13 107 \$	2 752 \$

Au quatrième trimestre de 2019, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 1 538 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2019 se sont soldées par une diminution de 1 766 M\$, comparativement à 398 M\$ au quatrième trimestre de 2018. Au quatrième trimestre de 2019, la diminution nette des justes valeurs est essentiellement attribuable à une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. Au quatrième trimestre de 2018, la diminution nette des justes valeurs est essentiellement attribuable au repli des marchés boursiers au Canada, facteur contrebalancé en partie par une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions.

Au quatrième trimestre de 2019, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 462 M\$, une diminution de 170 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des intérêts sur les placements en obligations et les placements hypothécaires liée aux actifs de l'exploitation américaine transférés à Protective Life en vertu de la convention de réassurance à caractère indemnitaire au deuxième trimestre de 2019, facteur contrebalancé en partie par la hausse des profits nets réalisés surtout attribuable aux remboursements anticipés de prêts hypothécaires. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 24 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont augmenté de 10 355 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2019 se sont soldées par une augmentation de 6 946 M\$, comparativement à une diminution de 3 606 M\$ à l'exercice 2018. Les variations de la juste valeur sont principalement attribuables à une baisse des rendements des obligations dans toutes les régions et à une remontée des marchés boursiers au Canada en 2019. En 2018, une hausse des rendements des obligations dans toutes les régions et un recul des marchés boursiers au Canada ont été enregistrés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les produits nets tirés des placements réguliers ont diminué de 197 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 6 161 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des intérêts sur les placements en obligations et les placements hypothécaires liée à la transaction conclue avec Protective Life dont il a été question pour expliquer les résultats du trimestre considéré, ainsi qu'à la hausse du montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des profits nets réalisés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances de 50 M\$ reflète principalement l'incidence d'une augmentation des corrections de valeur nettes des prêts hypothécaires, qui s'explique principalement par le fait qu'un détaillant britannique qui est locataire a entrepris des procédures antérieures à l'insolvabilité au deuxième trimestre de 2019. La hausse des profits nets réalisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'explique principalement par les actifs de l'exploitation américaine transférés en vertu de la transaction conclue avec Protective Life au deuxième trimestre de 2019, qui ont été contrebalancés par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et cédés par la suite à Protective Life.

dans le cadre de la transaction. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 76 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à des pertes nettes réalisées de 4 M\$ pour l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2019, les produits nets tirés des placements ont diminué de 3 858 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution nette des justes valeurs de 1 766 M\$ au quatrième trimestre de 2019, comparativement à une augmentation nette des justes valeurs de 2 102 M\$ au trimestre précédent. La variation nette de la juste valeur est principalement attribuable à une hausse des rendements des obligations dans toutes les régions au cours du quatrième trimestre de 2019, comparativement à une baisse des rendements des obligations dans toutes les régions au troisième trimestre de 2019.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	404 \$	396 \$	378 \$	1 561 \$	1 540 \$
Contrats SAS	53	51	50	205	196
	457	447	428	1 766	1 736
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	679	665	644	2 687	2 603
Commission de réassurance liée aux activités d'assurance vie et de rentes ⁽¹⁾	—	—	—	1 080	—
	679	665	644	3 767	2 603
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	379	384	348	1 548	1 480
Total des honoraires et autres produits	1 515 \$	1 496 \$	1 420 \$	7 081 \$	5 819 \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires et autres produits comprennent une commission de réassurance de 1 080 M\$ liée à la transaction conclue avec Protective Life.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Compte non tenu de la commission de réassurance liée à la transaction conclue avec Protective Life, les honoraires et autres produits se sont élevés à 6 001 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Exploitation canadienne	2 514 \$	2 328 \$	2 272 \$	9 684 \$	9 324 \$
Exploitation américaine	1 187	933	1 172	4 412	4 592
Exploitation européenne	6 302	5 207	5 052	22 319	17 650
Total	10 003 \$	8 468 \$	8 496 \$	36 415 \$	31 566 \$

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance vie et à l'assurance maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 10,0 G\$, soit une augmentation de 1,5 G\$ par rapport à la période correspondante de 2018, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance et de la hausse des volumes liés aux affaires existantes au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 36,4 G\$, soit une augmentation de 4,8 G\$ par rapport à l'exercice 2018, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance et de la hausse des volumes liés aux affaires existantes au sein de l'exploitation européenne, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des prestations aux titulaires de polices cédées au sein de l'exploitation américaine en raison de la vente d'activités à Protective Life, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, le 1^{er} juin 2019.

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications a augmenté de 1,5 G\$ par rapport au trimestre précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 298 \$	1 258 \$	1 311 \$	5 231 \$	5 033 \$
Commissions	650	571	673	2 429	2 474
Taxes sur les primes	128	123	128	506	495
Charges financières	71	70	70	285	221
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	60	57	59	224	212
Charges de restructuration	52	—	—	52	67
Total	2 259 \$	2 079 \$	2 241 \$	8 727 \$	8 502 \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges d'exploitation et frais administratifs comprennent un montant de 120 M\$ lié à la transaction conclue avec Protective Life. Se reporter à la section Résultats d'exploitation sectoriels – Exploitation américaine du présent document pour obtenir des détails additionnels.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, les autres prestations et charges ont augmenté de 18 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2018, pour se chiffrer à 2 259 M\$, essentiellement en raison des charges de restructuration au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les autres prestations et charges ont augmenté de 225 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 727 M\$, essentiellement en raison d'une hausse des charges d'exploitation et frais administratifs attribuable à une charge nette à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, d'activités aux États-Unis, ainsi qu'à une hausse des charges financières. Au deuxième trimestre de 2018, un profit de 65 M\$ avant impôt (51 M\$ après impôt) comptabilisé à la suite de l'annulation d'une couverture de taux d'intérêt dans le cadre d'une opération de refinancement de la dette a entraîné une diminution des charges financières.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, les autres prestations et charges ont augmenté de 180 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des charges de restructuration mentionnée pour expliquer les résultats trimestriels et de l'augmentation des commissions attribuable à l'augmentation des souscriptions au sein de l'exploitation américaine.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2019, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 22 %, une hausse comparativement à 6 % au quatrième trimestre de 2018. Au cours du quatrième trimestre de 2019, la direction a déterminé que la réévaluation de 199 M\$ d'un actif d'impôt différé comptabilisé relativement à une des filiales était appropriée, compte tenu des incertitudes quant au moment où le bénéfice imposable nécessaire sera disponible pour utiliser les pertes d'exploitation nettes restreintes les plus anciennes. De plus, au quatrième trimestre de 2019, la compagnie a mis fin à un différend qui l'opposait à une administration fiscale étrangère. L'incidence nette de ces éléments représente une hausse de 15 points du taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2019. Compte non tenu de l'incidence de ces deux éléments, le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2019 était de 7 %, un taux comparable à celui de l'exercice précédent.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 13 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 11 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et de la résolution du différend fiscal évoquées pour expliquer les résultats trimestriels, le taux d'imposition effectif de la compagnie s'est établi à 10 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, un taux comparable à celui de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2019, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 22 %, une hausse comparativement à 6 % au troisième trimestre de 2019. Compte non tenu de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et de la résolution du différend fiscal évoquées pour expliquer les résultats trimestriels, le taux d'imposition effectif de la compagnie s'est établi à 7 % pour le quatrième trimestre de 2019, un taux comparable à celui enregistré au troisième trimestre de 2019.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, la compagnie a appliqué l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'IFRIC) 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (IFRIC 23). Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour obtenir plus de détails.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré

	31 décembre 2019			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	81 179 \$	32 768 \$	54 840 \$	168 787 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 560	1 990	2 834	10 384
Autres actifs	3 953	19 421	17 600	40 974
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	85 612	31 433	113 977	231 022
Total de l'actif	176 304	85 612	189 251	451 167
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	6 986	257 301	56 261	320 548
Total de l'actif géré⁽¹⁾	183 290	342 913	245 512	771 715
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	17 118	792 110	48 738	857 966
Total de l'actif administré⁽¹⁾	200 408 \$	1 135 023 \$	294 250 \$	1 629 681 \$
31 décembre 2018				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	75 647 \$	47 500 \$	54 334 \$	177 481 \$
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	897	897
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 516	2 130	2 878	10 524
Autres actifs	3 110	4 495	18 336	25 941
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	76 633	31 816	101 078	209 527
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	—	—	3 319	3 319
Total de l'actif	160 906	85 941	180 842	427 689
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	6 214	235 075	40 375	281 664
Total de l'actif géré⁽¹⁾	167 120	321 016	221 217	709 353
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	13 615	630 881	45 024	689 520
Total de l'actif administré⁽¹⁾	180 735 \$	951 897 \$	266 241 \$	1 398 873 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif administré avait augmenté de 230,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2018, pour s'établir à 1,6 billion de dollars, essentiellement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés et de la croissance des nouvelles affaires. En raison de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life ayant pris effet le 1^{er} juin 2019, l'actif investi de l'exploitation américaine a diminué, compte tenu du transfert à Protective Life d'un montant de 15,5 G\$ de l'actif investi, facteur contrebalancé par un montant en trésorerie reçu de 1,0 G\$, alors que les autres actifs ont augmenté à la suite de la comptabilisation d'actifs au titre des cessions en réassurance d'un montant de 15,2 G\$. L'augmentation de 161,2 G\$ des autres actifs administrés de l'exploitation américaine comprend l'incidence du nombre de souscriptions de régime sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2019. L'augmentation de 3,5 G\$ des autres actifs administrés de l'exploitation canadienne tient compte de l'acquisition de Guggenheim Real Estate LLC au cours du premier trimestre de 2019.

Les actifs détenus en vue de la vente de 0,9 G\$ et les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ au 31 décembre 2018 concernent la vente d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, qui s'est conclue au quatrième trimestre de 2019. Pour obtenir de plus amples informations sur les actifs classés comme détenus en vue de la vente, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2019				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	22 237 \$	3 698 \$	21 214 \$	47 149 \$	28 %
Obligations de sociétés et autres obligations	27 797	17 808	22 274	67 879	40
Total partiel des obligations	50 034	21 506	43 488	115 028	68
Prêts hypothécaires	14 810	3 996	5 462	24 268	14
Actions	9 675	301	399	10 375	6
Immeubles de placement	3 130	6	2 751	5 887	4
Total partiel des placements de portefeuille	77 649	25 809	52 100	155 558	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	558	1 445	2 625	4 628	3
Avances consenties aux titulaires de polices	2 972	5 514	115	8 601	5
Total de l'actif investi	81 179 \$	32 768 \$	54 840 \$	168 787 \$	100 %

	31 décembre 2018				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	21 091 \$	5 291 \$	22 405 \$	48 787 \$	28 %
Obligations de sociétés et autres obligations	26 174	28 266	21 635	76 075	43
Total partiel des obligations	47 265	33 557	44 040	124 862	71
Prêts hypothécaires	14 039	6 440	4 535	25 014	14
Actions	8 724	187	379	9 290	5
Immeubles de placement	2 330	7	2 881	5 218	3
Total partiel des placements de portefeuille	72 358	40 191	51 835	164 384	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	455	1 330	2 383	4 168	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 834	5 979	116	8 929	5
Total de l'actif investi	75 647 \$	47 500 \$	54 334 \$	177 481 \$	100 %

Au 31 décembre 2019, l'actif investi totalisait 168,8 G\$, soit une diminution de 8,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2018. La diminution au titre de l'actif investi est principalement liée à des actifs investis de 15,5 G\$ transférés par suite de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life, montant contrebalancé par un montant en trésorerie reçu de 1,0 G\$. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des marchés. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2019, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 115,0 G\$, soit 68 % de l'actif investi, contre 124,9 G\$, ou 71 % de l'actif investi, au 31 décembre 2018. La diminution au titre du portefeuille d'obligations est principalement liée à des actifs de 13,6 G\$ transférés par suite de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 80 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
AAA	22 083 \$	19 %	23 558 \$	19 %
AA	33 272	29	33 793	27
A	37 233	32	41 008	33
BBB	21 922	19	25 553	20
BB ou inférieure	518	1	950	1
Total	115 028 \$	100 %	124 862 \$	100 %

Au 31 décembre 2019, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 0,5 G\$, soit 0,5 % du portefeuille d'obligations, contre 1,0 G\$, ou 0,8 % du portefeuille d'obligations au 31 décembre 2018. La diminution du montant des obligations de moins bonne qualité est principalement attribuable à l'amélioration de la qualité des obligations ainsi qu'aux cessions effectuées au cours de l'exercice.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

	31 décembre 2019				31 décembre 2018	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	572 \$	1 497 \$	2 069 \$	9 %	2 104 \$	8 %
Résidences multifamiliales	3 569	3 435	7 004	29	7 617	31
Prêts hypothécaires rechargeables	—	1 314	1 314	5	813	3
Biens commerciaux	267	13 614	13 881	57	14 480	58
Total	4 408 \$	19 860 \$	24 268 \$	100 %	25 014 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 24,3 G\$, soit 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019, comparativement à 25,0 G\$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2018. La diminution au titre du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement liée aux actifs hypothécaires commerciaux de 1,8 G\$ transférés par suite de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,4 G\$, soit 18 % du portefeuille de prêts hypothécaires. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables était de 26 % (23 % au 31 décembre 2018).

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2019				31 décembre 2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 668 \$	480 \$	1 245 \$	5 393 \$	3 616 \$	656 \$	1 341 \$	5 613 \$
Immeubles de bureaux	2 011	656	1 273	3 940	1 795	1 043	614	3 452
Bâtiments industriels	1 816	787	779	3 382	1 418	1 859	800	4 077
Autres	376	275	515	1 166	394	448	496	1 338
Total	7 871 \$	2 198 \$	3 812 \$	13 881 \$	7 223 \$	4 006 \$	3 251 \$	14 480 \$

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
Ontario	1 073 \$	52 %	1 055 \$	51 %
Québec	432	21	445	21
Alberta	118	6	126	6
Terre-Neuve	98	5	108	5
Colombie-Britannique	94	4	112	5
Saskatchewan	90	4	90	4
Nouvelle-Écosse	58	3	62	3
Nouveau-Brunswick	53	3	54	3
Manitoba	48	2	47	2
Autres	5	—	5	—
Total	2 069 \$	100 %	2 104 \$	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 482 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 28 % (577 M\$ et 25 % au 31 décembre 2018). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 décembre 2019 (21 ans au 31 décembre 2018).

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 16,3 G\$, soit 10 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019, comparativement à 14,5 G\$, ou 8 % de l'actif investi, au 31 décembre 2018. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,9 G\$ des actions cotées en bourse est principalement attribuable à une remontée des marchés boursiers au Canada, alors que la hausse de 0,2 G\$ des actions non cotées en bourse découle surtout des acquisitions effectuées au sein de l'exploitation canadienne. L'augmentation de 0,7 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les achats effectués au sein de l'exploitation canadienne.

Portefeuille de participations

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	9 766 \$	60 %	8 873 \$	61 %
Actions non cotées en bourse	609	4	417	3
Total partiel	10 375	64	9 290	64
Immeubles de placement	5 887	36	5 218	36
Total	16 262 \$	100 %	14 508 \$	100 %

Immeubles de placement

	31 décembre 2019				31 décembre 2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	1 523 \$	— \$	664 \$	2 187 \$	1 015 \$	— \$	673 \$	1 688 \$
Bâtiments industriels	519	—	773	1 292	363	—	783	1 146
Commerces de détail	215	—	945	1 160	210	—	1 045	1 255
Autres	873	6	369	1 248	742	7	380	1 129
Total	3 130 \$	6 \$	2 751 \$	5 887 \$	2 330 \$	7 \$	2 881 \$	5 218 \$

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2019				31 décembre 2018			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	19 \$	2 \$	— \$	21 \$	164 \$	15 \$	(1) \$	178 \$
Disponibles à la vente	16	—	—	16	31	1	(2)	30
Prêts et créances	80	—	(51)	29	48	—	(20)	28
Total	115 \$	2 \$	(51) \$	66 \$	243 \$	16 \$	(23) \$	236 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 115 M\$, ou 0,1 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019, comparativement à 243 M\$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2018, soit une diminution nette de 128 M\$. La diminution du montant des placements ayant subi une perte de valeur s'explique principalement par l'amélioration des notations et par les cessions, facteurs contrebalancés en partie par des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation en 2019 relativement au fait qu'un détaillant britannique qui est locataire a entrepris des procédures antérieures à l'insolvabilité, qui ont été suivies d'une entente de remboursement volontaire [Company Voluntary Arrangement (CVA)].

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 2 M\$ au 31 décembre 2019, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. La provision pour perte de valeur s'établissait à 51 M\$ au 31 décembre 2019, contre 23 M\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la dotation au titre de prêts hypothécaires liée aux prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation au Royaume-Uni en 2019. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2019.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables.

Au 31 décembre 2019, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 575 M\$, comparativement à 2 595 M\$ au 31 décembre 2018, soit une diminution de 20 M\$. La diminution est principalement attribuable à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles de GWL&A au sein de l'exploitation américaine, à des modifications des bases actuarielles et à l'incidence des pertes de valeur sur des prêts hypothécaires au Royaume-Uni, facteurs contrebalancés en partie par les activités normales.

Les charges pour perte de valeur de 51 M\$ (23 M\$ au 31 décembre 2018) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 575 M\$ (2 595 M\$ au 31 décembre 2018) représentaient au total 1,8 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2019 (1,7 % au 31 décembre 2018).

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

	31 décembre 2019							31 décembre 2018
	Résidences multifamiliales	Magasins et centres commerciaux	Immeubles de bureaux	Bâtiments industriels	Prêts hypothécaires rechargeables	Autres	Total	Total
Prêts hypothécaires	677 \$	1 563 \$	1 264 \$	870 \$	1 314 \$	535 \$	6 223 \$	4 925 \$
Immeubles de placement	—	928	664	773	—	361	2 726	2 850
Total	677 \$	2 491 \$	1 928 \$	1 643 \$	1 314 \$	896 \$	8 949 \$	7 775 \$

Au 31 décembre 2019, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 8,9 G\$, ou 5,3 % de l'actif investi, comparativement à 7,8 G\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation depuis le 31 décembre 2018 est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. La partie de ce portefeuille concentrée dans le centre de Londres avait une valeur de 2,8 G\$, soit 1,7 % de l'actif investi, comparativement à 2,3 G\$, ou 1,3 %, au 31 décembre 2018, tandis que les placements détenus dans les autres régions du Royaume-Uni s'élevaient à 6,1 G\$, soit 3,6 % de l'actif investi, comparativement à 5,5 G\$, ou 3,1 %, au 31 décembre 2018. Ce portefeuille est bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 28 % dans les commerces de détail, 28 % dans les immeubles industriels et autres, 21 % dans les immeubles de bureaux, 15 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 8 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 49 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 29 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 22 % lié à l'épicerie. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires était de 51 % (51 % au 31 décembre 2018), et le ratio de couverture du service de la dette moyen pondéré était de 2,7 au 31 décembre 2019 (2,5 au 31 décembre 2018). Au 31 décembre 2019, la durée moyenne pondérée des prêts hypothécaires et des contrats de location des biens immobiliers était de plus de 11 ans (11 ans au 31 décembre 2018).

Au deuxième trimestre de 2019, un certain nombre de prêts hypothécaires et immeubles de placement de la compagnie au Royaume-Uni ont subi l'incidence des difficultés financières continues de certains commerces de détail du Royaume-Uni qui occupaient les biens immobiliers. Pour ces prêts hypothécaires et immeubles de placement, une diminution des flux de trésorerie attendus des immeubles, qui tient principalement au fait qu'un détaillant britannique qui est locataire a entrepris des procédures antérieures à l'insolvabilité qui ont été suivies d'une CVA au cours du deuxième trimestre de 2019, a donné lieu à une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 68 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2019. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créateurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2019, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 156 M\$ (113 M\$ au 31 décembre 2018) et un montant de 634 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (691 M\$ au 31 décembre 2018). En 2019, les biens reçus en garantie à l'égard des actifs dérivés ont augmenté et les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont diminué, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 2,0 G\$, pour se chiffrer à 21,6 G\$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur valeurs adossées à des créances hypothécaires dont le règlement reste à venir (les « titres à déterminer »), ainsi que des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 451 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 417 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2019	2018
Goodwill	6 505 \$	6 548 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 704	2 784
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 175	1 192
Total	10 384 \$	10 524 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 10,4 G\$ au 31 décembre 2019, en baisse de 140 M\$ par rapport au 31 décembre 2018. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont diminué de 43 M\$ et de 80 M\$, respectivement, principalement en raison de la dépréciation et de l'incidence de la fluctuation des devises. Au cours du deuxième trimestre de 2019, un goodwill de 19 M\$ a subi une dépréciation en raison de la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont diminué de 17 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation

et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2019, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2019. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2019	2018
Actifs au titre des cessions en réassurance	20 707 \$	6 126 \$
Fonds détenus par des assureurs cédants	8 714	9 251
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	5 881	5 202
Autres actifs	3 110	2 567
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	727	731
Actifs d'impôt différé	693	981
Immobilisations corporelles	455	448
Instruments financiers dérivés	451	417
Impôt exigible	236	218
Total	40 974 \$	25 941 \$

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2019 totalisaient 41,0 G\$, soit 15,0 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2018. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 14,6 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance découlant essentiellement d'actifs au titre des cessions en réassurance de 15,2 G\$ reçus à la suite de la vente d'activités à Protective Life, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, ainsi que d'une hausse de 0,7 G\$ des primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse de 0,5 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants et par une diminution de 0,3 G\$ des actifs d'impôt différé principalement attribuable à la réévaluation d'un actif d'impôt différé au sein de l'exploitation américaine.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Fonds distincts

	31 décembre	
	2019	2018
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	104 330 \$	89 853 \$
Fonds communs de placement	55 779	50 956
Obligations	44 973	42 142
Immeubles de placement	12 986	12 319
Trésorerie et autres	9 137	10 647
Prêts hypothécaires	2 670	2 746
Total partiel	229 875 \$	208 663 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 147	864
Total	231 022 \$	209 527 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 21,5 G\$ au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018, pour s'établir à 231,0 G\$. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 27,3 G\$, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence des fluctuations des devises de 6,5 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels⁽¹⁾

	31 décembre	
	2019	2018
Fonds communs de placement⁽¹⁾		
Combinaison d'actions	23 945 \$	23 489 \$
Actions de croissance	19 405	15 642
Actions – valeur	24 732	22 003
Titres à revenu fixe	53 613	46 227
Marché monétaire	187	185
Fonds d'Empower ⁽²⁾	22 362	18 463
Total partiel	144 244 \$	126 009 \$
Actif des comptes institutionnels⁽¹⁾		
Actions	108 229 \$	94 494 \$
Titres à revenu fixe	59 112	52 586
Autres	8 963	8 575
Total partiel	176 304 \$	155 655 \$
Total de l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels⁽¹⁾	320 548 \$	281 664 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2019, les fonds d'Empower excluent des fonds gérés de Putnam de 17,9 G\$ (14,4 G\$ au 31 décembre 2018), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de GWL&A, pour un montant de 257,3 G\$, d'Irish Life, pour un montant de 50,5 G\$, et des fonds des Services d'investissement Quadrus Itée (Quadrus), pour un montant de 6,8 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 38,9 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations du marché et de l'incidence des fluctuations des devises.

PASSIF

Total du passif

	31 décembre	
	2019	2018
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	176 177 \$	168 431 \$
Passifs détenus en vue de la vente	—	897
Autres passifs du fonds général	18 425	18 117
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	231 022	209 527
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	—	3 319
Total	425 624 \$	400 291 \$

Le total du passif a augmenté de 25,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2018, passant ainsi à 425,6 G\$ au 31 décembre 2019.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 7,7 G\$, principalement en raison des ajustements à la juste valeur et de l'incidence des nouvelles affaires, partiellement contrebalancés par l'affaiblissement de l'euro, de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 21,5 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 27,3 G\$, contrebalancée partiellement par l'incidence des fluctuations des devises de 6,5 G\$.

Au 31 décembre 2018, des passifs détenus en vue de la vente de 0,9 G\$ et des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ sont liés à la vente d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, qui s'est conclue au cours du quatrième trimestre de 2019. Pour obtenir de plus amples informations sur les actifs classés comme détenus en vue de la vente, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
31 décembre 2019					
Obligations	25 328 \$	20 270 \$	14 311 \$	35 546 \$	95 455 \$
Prêts hypothécaires	10 301	4 111	2 678	5 442	22 532
Actions	6 205	2 237	—	299	8 741
Immeubles de placement	2 484	407	—	2 672	5 563
Autres actifs ⁽¹⁾	10 301	5 643	15 371	12 571	43 886
Total de l'actif	54 619 \$	32 668 \$	32 360 \$	56 530 \$	176 177 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	54 619 \$	32 668 \$	32 360 \$	56 530 \$	176 177 \$
31 décembre 2018					
Obligations	23 892 \$	19 204 \$	25 324 \$	35 174 \$	103 594 \$
Prêts hypothécaires	9 918	3 845	4 993	4 511	23 267
Actions	5 465	1 916	—	191	7 572
Immeubles de placement	1 926	196	—	2 795	4 917
Autres actifs ⁽¹⁾	9 726	5 013	725	13 617	29 081
Total de l'actif	50 927 \$	30 174 \$	31 042 \$	56 288 \$	168 431 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	50 927 \$	30 174 \$	31 042 \$	56 288 \$	168 431 \$

⁽¹⁾ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2019	2018
Déventures et autres instruments d'emprunt	5 993 \$	6 459 \$
Autres passifs	4 689	3 855
Créditeurs	3 352	3 262
Instruments financiers dérivés	1 381	1 562
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 433	1 367
Passif d'impôt différé	1 116	1 210
Impôt exigible	461	402
Total	18 425 \$	18 117 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 18,4 G\$ au 31 décembre 2019, une hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2018, en raison essentiellement d'une augmentation de 0,8 G\$ des autres passifs liée à la comptabilisation d'obligations locatives de 0,5 G\$ liée à l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des déventures et autres instruments d'emprunt découlant des rachats nets et des fluctuations des devises.

Les autres passifs, qui s'établissent à 4,7 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 16 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour le détail des déventures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont lancé des fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie. Depuis le 1^{er} janvier 2020, soit à la suite de la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, les produits offerts portent la marque de la Canada Vie.

Pour une certaine génération de produits, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), une filiale de la London Life, ce qui exclut les garanties relatives aux plus récents produits canadiens, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La compagnie offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne, par l'entremise de la Canada Vie.

Aux États-Unis, la compagnie offre des produits collectifs de rentes variables assortis de prestations minimales garanties au décès et d'une garantie de retrait minimum par l'intermédiaire de GWL&A. La plupart des produits autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à expiration lorsque le titulaire de police atteint 70 ans.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie au Canada, aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2019, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 332 M\$ (4 169 M\$ au 31 décembre 2018). La diminution est principalement attribuable aux activités américaines liées aux produits individuels assortis d'une garantie de retrait minimum transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	31 décembre 2019			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	32 489 \$	— \$	13 \$	35 \$	35 \$
Exploitation américaine	10 395	3	—	5	8
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	10 045	3	—	657	657
Réassurance ⁽²⁾	877	285	—	—	285
Total de l'exploitation européenne	10 922	288	—	657	942
Total	53 806 \$	291 \$	13 \$	697 \$	985 \$

⁽¹⁾ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2019 pour chaque police.

⁽²⁾ L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2019, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 6 M\$ pour le trimestre considéré (2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018) et à 21 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (14 M\$ pour la période correspondante de 2018), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Réassurance de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2019, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont diminué de 466 M\$ par rapport au 31 décembre 2018, pour se chiffrer à 5 993 M\$, principalement en raison de remboursements d'instruments d'emprunt et de l'incidence des fluctuations des devises.

Le 10 décembre 2019, GWL&A a remboursé le montant total de 232 M\$ (175 M\$ US) du capital des débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement (mais à l'exclusion de cette date). Une tranche du montant en trésorerie reçu de 1,0 G\$ en vertu de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life a été affectée au remboursement.

Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2019, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2019 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 53 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 51 M\$ au 31 décembre 2018).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2019, le capital social en circulation se chiffrait à 8 347 M\$, dont 5 633 M\$ d'actions ordinaires, 2 464 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, 213 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et 37 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2019, 927 281 186 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 5 633 M\$ étaient en circulation, comparativement à 987 739 408 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 283 M\$ au 31 décembre 2018.

La compagnie a initié le 1^{er} février 2019, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la compagnie a racheté et annulé 2 000 000 d'actions ordinaires (2018 – 2 127 300) en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au coût moyen par action de 32,91 \$ (2018 – 32,25 \$).

Avec prise d'effet le 31 décembre 2019, dans le but d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à d'autres fins de gestion du capital, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a commencé le 22 janvier 2020 et se terminera le 21 janvier 2021. Cette nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités vise le rachat, aux fins d'annulation, d'un maximum de 20 000 000 d'actions ordinaires au cours du marché.

Le 4 mars 2019, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat importante (l'offre) en vertu de laquelle la compagnie a proposé aux actionnaires de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 2 G\$ de ses actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie. L'offre a débuté le 8 mars 2019 et est arrivée à expiration le 12 avril 2019. Le 17 avril 2019, la compagnie a racheté et annulé 59 700 974 actions ordinaires en vertu de l'offre, à un prix de 33,50 \$ l'action, pour un prix de rachat total de 2 G\$. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne aux termes de l'offre s'est établi à 1 628 M\$ et a été comptabilisé en réduction du surplus cumulé. Des coûts de transaction de 3 M\$ ont été engagés dans le cadre de l'offre et ont été imputés au surplus cumulé.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2019, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux variable dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 464 M\$, à 213 M\$ et à 37 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.							
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N ⁽¹⁾
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	8 524 422
Montant en cours (valeur nominale)	193 500 800 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	213 110 550 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	2,176 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020

Great-West Lifeco Inc.						
	Série O ⁽²⁾	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T
Type	À taux variable	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	31 décembre 2015	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017
Actions en circulation	1 475 578	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	36 889 450 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	À taux variable	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022

⁽¹⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

⁽²⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable comportent un taux variable de dividende non cumulatif équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 % et sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2019	2018
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	595 \$	608 \$
London Life	1 866	1 827
Canada Vie	284	288
GWL&A	14	14
	2 759 \$	2 737 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	107 \$	138 \$

Au 31 décembre 2019, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 2 866 M\$, en baisse de 9 M\$ par rapport au 31 décembre 2018. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 1 374 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 1 364 M\$.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation qui étaient auparavant comptabilisées dans les résultats de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie seront comptabilisées dans les résultats de la compagnie fusionnée, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2019, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 8,9 G\$ (7,8 G\$ au 31 décembre 2018) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 86,6 G\$ (93,2 G\$ au 31 décembre 2018). Au 31 décembre 2019, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,7 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2018) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, ce qui comprend de la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. La diminution de 0,3 G\$ au niveau de Lifeco, la société de portefeuille, est principalement attribuable au règlement de l'offre publique de rachat importante le 17 avril 2019, contrebalancé en partie par le produit de la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie individuelles aux États-Unis à Protective Life. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 291 \$	1 565 \$	6 110 \$	6 494 \$
Financement	(781)	(260)	(3 981)	(1 267)
Investissement	224	(1 170)	(1 539)	(4 776)
	734	135	590	451
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	41	151	(130)	166
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	775	286	460	617
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 853	3 882	4 168	3 551
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	4 628 \$	4 168 \$	4 628 \$	4 168 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport au 30 septembre 2019. Au cours du quatrième trimestre de 2019, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1,3 G\$, une baisse de 0,3 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2018. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 0,8 G\$, principalement en raison des paiements de dividendes de 0,4 G\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et aux remboursements nets de titres d'emprunt de 0,3 G\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement avaient trait à des cessions nettes de 0,2 G\$ d'actifs de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 0,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2018. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6,1 G\$, une baisse de 0,4 G\$ par rapport à l'exercice 2018, ce qui comprend un montant en trésorerie de 1,0 G\$ reçu au deuxième trimestre de 2019 en vertu de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 4,0 G\$ et ont servi principalement au rachat et à l'annulation d'actions ordinaires d'un montant de 2,0 G\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat importante de la compagnie, au paiement de dividendes de 1,7 G\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et aux remboursements nets de titres d'emprunt de 0,3 G\$. Au premier trimestre de 2019, la compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,389 \$ par action ordinaire à 0,413 \$ par action ordinaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1,5 G\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2019

	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	5 454 \$	500 \$	— \$	— \$	730 \$	— \$	4 224 \$
2) Obligations locatives	753	83	78	66	56	53	417
3) Obligations d'achat	316	125	57	29	13	8	84
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	1 042	1 006	19	17	—	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	280	280	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	7 845 \$	1 994 \$	154 \$	112 \$	799 \$	61 \$	4 725 \$

- 1) Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- 2) Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019.
- 3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- 4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 2,3 G\$ US, montant duquel une tranche de 1,8 G\$ US avait été émise au 31 décembre 2019.

L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

La Great-West détient deux facilités de lettres de crédit de 1 100 M\$ US, lesquelles peuvent être utilisées par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2019, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 197 M\$ US à des parties externes.

Certaines filiales du Groupe de réassurance London et la London Life ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 7 M\$ US à des parties externes. En outre, Great-West Life & Annuity Insurance Company a fourni des lettres de crédit totalisant 9 M\$ US à des parties externes. Les lettres de crédit sont renouvelables sur une base annuelle pour une période de temps indéterminée.

À des parties internes

La Great-West détient trois facilités de lettres de crédit de 900 M\$ US, lesquelles peuvent être utilisées par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2019, des lettres de crédit d'un montant de 722 M\$ US avaient ainsi été délivrées à la division américaine de la compagnie.

GWL&A détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2019, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Canada Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M\$ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par la Canada Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 612 M\$ US à d'autres filiales et à la division américaine de la compagnie.

- 5) Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2020 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et qu'il lui reste des actifs pour assurer la continuité des affaires existantes. Le total du coussin de solvabilité de base correspond à la somme des exigences de capital du BSIF, multipliée par un facteur scalaire fixe de 1,05. Le montant total des ressources en capital comprend des éléments de capitaux propres comme les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation. Des déductions sont effectuées au titre du goodwill, des immobilisations incorporelles et de certains actifs d'impôt différé. Les actifs couvrant certaines charges pour écarts défavorables à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisés dans les états financiers sont également inclus dans le montant total des ressources en capital.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV consolidé de la Great-West au 31 décembre 2019 s'établissait à 135 % (140 % au 31 décembre 2018). Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,7 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2019 (1,0 G\$ au 31 décembre 2018).

Au cours du deuxième trimestre, la compagnie a racheté et annulé des actions ordinaires pour une contrepartie totale de 2,0 G\$. Les dividendes versés par la Great-West à Lifeco pour financer cette transaction se sont traduits par une diminution d'environ 6 points du ratio du TSAV consolidé de la Great-West.

Au cours du quatrième trimestre, la compagnie a conclu une entente de réassurance à long terme visant à couvrir le risque de longévité. Cette opération s'est traduite par une diminution du ratio du TSAV de la Great-West d'environ 3,5 points.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, à la suite de la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, et de leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, le ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est équivalent au ratio du TSAV consolidé de la Great-West.

Ratio du TSAV	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Capital de première catégorie	11 952 \$	12 455 \$
Capital de deuxième catégorie	3 637	3 686
Total du capital disponible	15 589	16 141
Provision d'excédent et dépôts admissibles	12 625	10 665
Total des ressources en capital	28 214 \$	26 806 \$
Coussin de solvabilité de base (comprend le facteur scalaire du BSIF de 1,05)	20 911 \$	19 165 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	135 %	140 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base (après le facteur scalaire de 1,05)

Au 31 décembre 2019, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de GWL&A, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 627 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. GWL&A présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est inclus à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale, ni à toutes autres fins.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction de tout élément nouveau futur, y compris toute adaptation relative à la norme comptable IFRS 17 et les développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et la date d'entrée en vigueur proposée est le 1^{er} janvier 2022. IFRS 17 comprend notamment de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Rendement des capitaux propres⁽¹⁾	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018
Exploitation canadienne	15,0 %	16,3 %	19,4 %
Services financiers aux États-Unis	5,1 %	4,5 %	12,1 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	(9,7) %	(0,7) %	(2,5) %
Exploitation européenne	19,1 %	17,4 %	15,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco	11,7 %	12,4 %	14,0 %
Rendement des capitaux propres ajusté⁽¹⁾	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018
Exploitation canadienne	15,0 %	16,3 %	19,4 %
Services financiers aux États-Unis	12,3 %	11,6 %	12,1 %
Gestion d'actifs de l'exploitation américaine (Putnam)	1,2 %	(0,7) %	(2,5) %
Exploitation européenne	18,9 %	17,4 %	16,6 %
Total du bénéfice net ajusté de Lifeco	13,8 %	13,4 %	14,3 %

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 11,7 % au 31 décembre 2019, contre 14,0 % au 31 décembre 2018. La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres ajusté fondé sur le bénéfice net ajusté de 13,8 % au 31 décembre 2019, contre 14,3 % au 31 décembre 2018.

NOTATIONS

Le ratio de levier financier de la compagnie a été maintenu à un niveau conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles. En 2019, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes. Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification en 2019.

Lifeco a annoncé le 24 janvier 2019 que sa filiale, GWL&A, a conclu une entente visant la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles. Par la suite, Moody's Investors Service (Moody's) a mis à l'examen, en vue d'un éventuel déclassement, les notations en matière de santé financière de l'assureur de Aa3 de GWL&A et de sa filiale, Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. Le 4 juin 2019, Moody's a annoncé qu'elle avait terminé son examen et qu'elle confirmait les notations en matière de santé financière de l'assureur de Aa3 de GWL&A et de sa filiale, Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. Ont également été confirmées la notation de l'émetteur de A3 accordée à GWL&A Financial, Inc, la société de portefeuille américaine de GWL&A, ainsi que la notation des créances de premier rang de Baa1 (hybride) accordée aux débentures émises par Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP, une société liée. Les perspectives pour GWL&A Financial, Inc. et ses filiales, qui avaient été mises à l'examen, sont maintenant stables.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada Vie	Irish Life	GWL&A
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+		A+
DBRS Limited	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA				Non coté
	Santé financière		AA	AA	AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)					
	Créances de second rang				AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A					
	Créances de second rang				A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3		Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA		AA
	Créances de premier rang	A+					
	Créances de second rang				AA-		

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, et leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Les notations des sociétés touchées ont été révisées afin de refléter la structure actuelle de la compagnie et sont semblables aux notations existantes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life et la Canada Vie, ainsi qu'à celui de GWL&A et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie, et leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., ont fusionné en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne et de revenu de retraite et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

PROFIL

CLIENT INDIVIDUEL

L'unité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Financière Liberté 55^{MC} (Liberté 55), Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine (GSAGP), des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Les unités d'exploitation accédaient aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada Vie et Quadrus. Depuis le 1^{er} janvier 2020, soit à la suite de la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, les produits sont offerts par l'entremise des marques Canada Vie et Quadrus. Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

CLIENT COLLECTIF

L'unité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie concentre ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés depuis plusieurs années afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Il s'agit par exemple de produits répondant aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail ou s'attaquant au coût élevé des médicaments, de produits optionnels que les participants aux régimes achètent directement, ainsi que de programmes de mieux-être.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances, exercées par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada Vie, offrent des produits d'assurance créances par l'entremise de grandes institutions financières et sociétés émettrices de cartes de crédit. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et d'épargne collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement et elle visera en 2020 à lancer des régimes enregistrés d'épargne-études à l'intention des participants.

Les produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

CLIENT INDIVIDUEL

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION ⁽³⁾
• Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec 21,7 % des nouvelles primes annualisées⁽¹⁾ • Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 13,5 % des nouvelles souscriptions⁽¹⁾ • Leader du secteur avec 27,1 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers⁽²⁾	Assurance vie individuelle • Assurance vie temporaire • Assurance vie universelle • Assurance vie avec participation Protection du vivant • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves Produits individuels de gestion du patrimoine • Régimes d'épargne • REER • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI - Investis dans : • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties • Régimes de revenu de retraite • Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Rentes immédiates • Rentes différées • Prêts hypothécaires résidentiels • Produits bancaires	Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine • 2 147 conseillers en sécurité financière Financière Liberté 55^{MC} • 2 392 conseillers en sécurité financière Personnes affiliées • 7 311 courtiers indépendants associés aux 32 agents généraux • 1 692 conseillers associés aux 14 agents nationaux • 1 828 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 109 courtiers directs et groupes de producteurs Groupe Financier Horizons • 3 680 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada Vie. Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers du GSAGP et de Liberté 55) : • 3 514 représentants en placement

⁽¹⁾ Période de neuf mois close le 30 septembre 2019

⁽²⁾ Au 30 novembre 2019

⁽³⁾ Le GSAGP et Liberté 55 regroupent tous les conseillers contractuels. Les personnes affiliées et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2019.

CLIENT COLLECTIF

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes⁽¹⁾ 21 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés⁽¹⁾ - Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec plus de 7,2 millions de participants aux régimes⁽³⁾ 20 % des régimes de capitalisation collectifs⁽¹⁾ 20 % des nouvelles souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique⁽²⁾	Assurance vie et assurance maladie collectives - Assurance vie - Assurance invalidité - Assurance contre les maladies graves - Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident - Assurance dentaire - Assurance à l'intention des expatriés - Assurance maladie complémentaire Assurance créances - Assurance vie - Assurance invalidité - Assurance créances contre la perte d'emploi - Assurance contre les maladies graves Services de retraite et de placement collectifs - Régimes de capitalisation collectifs, y compris : - Régimes de retraite à cotisations définies - CELI et REER collectifs - Régimes de participation différée aux bénéfices - Régimes d'épargne non enregistrés - Investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Actions d'une seule société - Régimes de revenu de retraite - Rentes immédiates - Rentes différées - Fonds de revenu de retraite - Fonds de revenu viager - Régimes de services de gestion de placements uniquement - Investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Valeurs mobilières Produits et services spécialisés - Dialogue^{MC} - Best Doctors^{MC} - Contact - Assurance maladie individuelle	- Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 635 employés répartis dans 28 bureaux au pays, incluant 115 directeurs de comptes⁽³⁾. - Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018

⁽²⁾ Au 30 septembre 2019

⁽³⁾ Au 30 novembre 2019

CONCURRENCE

CLIENT INDIVIDUEL

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, Client individuel, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

CLIENT COLLECTIF

Le marché de l'assurance vie et de l'assurance maladie collectives au Canada est hautement concurrentiel. Il existe trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 21 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾	7 229 \$	7 053 \$	6 638 \$	27 346 \$	26 298 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	3 609	3 520	3 447	13 249	13 186
Honoraires et autres produits	457	447	428	1 766	1 736
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	188	300	310	1 051	1 275
Total de l'actif	176 304 \$	174 149 \$	160 906 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	6 986	6 853	6 214		
Total de l'actif géré⁽¹⁾	183 290	181 002	167 120		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	17 118	17 210	13 615		
Total de l'actif administré⁽¹⁾	200 408 \$	198 212 \$	180 735 \$		

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Client individuel	87 \$	85 \$	171 \$	431 \$	685 \$
Client collectif	114	206	144	632	630
Exploitation générale	(13)	9	(5)	(12)	(40)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	188 \$	300 \$	310 \$	1 051 \$	1 275 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2019

- Le 3 avril 2019, la compagnie a annoncé que ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, c'est-à-dire La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, adoptent une seule marque au pays, soit Canada Vie. Après l'obtention des approbations requises, la compagnie a également procédé à la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, et de leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc., en une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Cette fusion a pris effet le 1^{er} janvier 2020 et elle donnera lieu à des efficiences opérationnelles et simplifiera la structure du capital de la compagnie, ce qui lui permettra d'utiliser son capital de manière plus efficiente. L'incidence financière de la fusion ne devrait toutefois pas être significative.
- Au cours du quatrième trimestre de 2019, de nouvelles initiatives relatives aux conseillers ont été annoncées dans le cadre de la fusion et de l'adoption de la marque de la Canada Vie. La compagnie a lancé sa nouvelle gamme de fonds distincts de la Canada Vie qui regroupe les meilleurs fonds de ses trois anciennes gammes et qui élimine les mandats redondants, créant ainsi une gamme de fonds plus simple qui affiche de meilleurs rendements pour les conseillers dans l'ensemble des canaux. De plus, la compagnie offre des illustrations préalables pour les souscriptions de son nouveau produit d'assurance vie avec participation de la Canada Vie depuis le 2 janvier 2020. Ce nouveau produit est offert aux conseillers dans l'ensemble des canaux et il est appuyé par la fusion du compte de participation de la Canada Vie.
- Au cours de l'exercice, la compagnie a lancé d'autres nouveaux outils et produits afin d'améliorer l'expérience des clients et d'aider ces derniers à atteindre leurs objectifs en matière de finances et de bien-être. Ces outils et produits incluent les suivants :
 - un programme de gestion des actifs fondée sur les objectifs, Portefeuilles gérés Constellation, qui aide les personnes à gérer leurs régimes d'épargne-retraite individuels en vue d'atteindre des objectifs financiers;
 - le lancement de nouveaux produits d'assurance vie temporaire de 30 ans et d'assurance vie temporaire jusqu'à 65 ans, offerts sur SimplementProtégé, l'application numérique d'assurance de la compagnie;
 - le lancement de Flexbox, un produit conçu pour offrir des solutions d'assurance et de gestion du patrimoine aux petites entreprises comptant jusqu'à 10 participants;
 - une expérience client améliorée pour les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, y compris :
 - le lancement du portail HealthConnected, qui comporte des éléments d'engagement comme l'intégration d'appareils prêt-à-porter, des défis d'équipe et des jeux de stratégie en matière de mieux-être;
 - une nouvelle expérience de réclamation sans papier qui permet aux membres de présenter tous les types de réclamation à partir de leur bureau ou de leur appareil mobile.

- En 2019, la compagnie a conclu les acquisitions suivantes dans le but de se placer en situation de croissance :
 - Le 31 janvier 2019, Conseillers immobiliers GWL Inc., une filiale entièrement détenue de la compagnie, a conclu son acquisition de Guggenheim Real Estate LLC (GRE), la plateforme de capital-investissement de Guggenheim Investments. La transaction ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
 - Le 1^{er} août 2019, le Groupe Financier Horizons (GFH), une agence de gestion générale et une filiale entièrement détenue de la compagnie, a conclu l'acquisition de TORCE Financial Group Inc. et de VANCE Financial Group Inc. Ces acquisitions assurent au GFH une présence importante lui permettant d'offrir des services à une clientèle diversifiée sur les marchés de Toronto et de Vancouver. Les transactions ne devraient pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- La compagnie a obtenu une note de A- (leadership) dans le questionnaire de 2019 sur les changements climatiques du CDP, qui permet d'identifier les chefs de file mondiaux en matière de gestion du carbone, de risques liés aux changements climatiques et d'occasions à faibles émissions de carbone. La compagnie a obtenu la note la plus élevée parmi les sociétés d'assurances canadiennes pour la cinquième année consécutive.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

CLIENT INDIVIDUEL

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾	3 110 \$	2 490 \$	2 862 \$	10 619 \$	10 461 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	2 718	2 020	2 479	9 318	9 287
Honoraires et autres produits	258	252	242	995	997
Bénéfice net	87	85	171	431	685

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,1 G\$, essentiellement en raison d'une augmentation des dépôts liés aux fonds distincts. L'augmentation des dépôts des fonds distincts s'explique principalement par une augmentation des transferts d'activités de la Great-West et de la London Life à la Canada Vie attribuable au passage à une seule marque, ainsi que par le lancement de la nouvelle gamme de fonds distincts de la Canada Vie le 4 novembre 2019.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 10,6 G\$, en raison principalement d'une augmentation des primes liées aux produits d'assurance vie avec participation.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 0,6 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des dépôts liés aux fonds distincts et des primes liées aux produits d'assurance vie avec participation.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,7 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds distincts et des souscriptions de fonds communs de placement de tiers.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les souscriptions se sont chiffrées à 9,3 G\$, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent, étant donné que la hausse des souscriptions de fonds communs de placement de tiers a été essentiellement contrebalancée par une baisse des souscriptions de fonds distincts.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 0,7 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats du trimestre considéré.

En ce qui a trait aux fonds de placement liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2019 se sont chiffrées à 299 M\$, comparativement à 216 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 291 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 1 386 M\$ comparativement à 789 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel

	31 décembre	
	2019	2018
Actif géré⁽¹⁾		
Produits fondés sur le risque	4 920 \$	5 002 \$
Fonds distincts	32 915	30 925
Fonds communs de placement exclusifs	6 803	6 037
Total de l'actif géré⁽¹⁾	44 638 \$	41 964 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾⁽²⁾	9 996 \$	8 397 \$
Total de l'actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel⁽¹⁾	54 634 \$	50 361 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Comprend les fonds communs de placement de tiers distribués par Quadrus.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2019, les honoraires et autres produits ont augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 258 M\$, principalement en raison de l'augmentation de l'actif géré moyen et de l'augmentation des autres produits liés à l'acquisition du Groupe Financier Horizons.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires et autres produits de 995 M\$ ont été comparables à ceux de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2019, les honoraires et autres produits ont augmenté de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net a diminué de 84 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 87 M\$. Cette diminution tient essentiellement à l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par l'incidence moins favorable des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des placements. Les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance du quatrième trimestre de 2019 tiennent compte de l'accroissement des réserves actuarielles découlant de l'incidence de la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, de la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité et du raffinement de certaines hypothèses liées aux placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a diminué de 254 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 431 M\$. Cette diminution tient essentiellement à l'apport défavorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, à la baisse des honoraires nets et aux résultats moins favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des placements.

Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net de 87 M\$ était comparable à celui du trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence moins favorable des nouvelles affaires et de l'apport défavorable des placements, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour le quatrième trimestre de 2019, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 30 M\$, comparativement à 19 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteur contrebalancé en partie par l'incidence plus favorable des nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 13 M\$, alors qu'une perte nette de 21 M\$ avait été enregistrée pour l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour le quatrième trimestre de 2019, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 30 M\$, alors qu'un bénéfice net de 47 M\$ avait été enregistré pour le trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – CLIENT INDIVIDUEL

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

L'unité d'exploitation Client individuel a affiché de solides résultats en 2019, malgré l'accroissement des réserves actuarielles, alors qu'elle procédait au lancement de la nouvelle marque de la Canada Vie et qu'elle préparait la fusion des compagnies. La compagnie est en bonne posture pour 2020 et les années à venir, compte tenu des gains en efficacité et de l'orientation apportés par la nouvelle marque unique, ainsi que de la réputation de la compagnie en matière de vigueur et de stabilité, de ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que de la profondeur et de l'étendue de ses canaux de distribution.

En 2020, l'unité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des taux d'intérêt à long terme et de la compression des honoraires.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. La compagnie cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

CLIENT COLLECTIF

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾	4 119 \$	4 563 \$	3 776 \$	16 727 \$	15 837 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	891	1 500	968	3 931	3 899
Honoraires et autres produits	184	179	172	708	685
Bénéfice net	114	206	144	632	630

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,1 G\$, essentiellement en raison d'une augmentation des dépôts liés aux fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 0,9 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 16,7 G\$. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des dépôts liés aux SAS, la hausse des dépôts liés aux fonds distincts et la hausse des primes liées aux produits collectifs d'assurance.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2019 ont diminué de 0,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 4,1 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts et de la baisse des primes liées aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 0,9 G\$, en raison principalement d'une baisse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les souscriptions se sont chiffrées à 3,9 G\$, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont diminué de 0,6 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique, d'une diminution des souscriptions de fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, et de la diminution des souscriptions de produits d'assurance collective sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions sur le marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

En ce qui a trait aux fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, les entrées nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2019 se sont chiffrées à 122 M\$, comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 73 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des entrées nettes de trésorerie de 242 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 529 M\$ comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 50 M\$ pour l'exercice précédent.

Actif administré – Services de retraite et de placement collectifs

	31 décembre	
	2019	2018
Actif géré⁽¹⁾		
Produits fondés sur le risque	8 532 \$	8 207 \$
Fonds distincts	52 697	45 708
Actifs institutionnels	183	177
Total de l'actif géré⁽¹⁾	61 412 \$	54 092 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾⁽²⁾	472 \$	400 \$
Total de l'actif administré – Services de retraite et de placement collectifs⁽¹⁾	61 884 \$	54 492 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Comprend les fonds communs de placement distribués par Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 184 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif géré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont augmenté de 23 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 708 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif géré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, ainsi que de la hausse des honoraires liés aux contrats SAS.

Pour le quatrième trimestre de 2019, les honoraires et autres produits ont augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats pour le cumul depuis le début de l'exercice.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net a diminué de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 114 M\$. Cette diminution tient essentiellement à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats moins favorables au chapitre de la morbidité, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des placements. Les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance au quatrième trimestre de 2019 tiennent compte de l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et du raffinement de certaines hypothèses relatives aux placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 2 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 632 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des placements, contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Au quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net a diminué de 92 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et de l'apport des placements.

PERSPECTIVES – CLIENT COLLECTIF

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

En 2019, la compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues.

De plus, grâce à des investissements continus dans les technologies numériques et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la compagnie prévoit continuer d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché. Par exemple, en 2020, la compagnie lancera une plateforme numérique intégrée à l'intention des participants de régimes liés aux produits de garanties collectives et de produits d'épargne collectifs. Cette plateforme favorisera une expérience simplifiée pour les participants et les promoteurs de régimes.

Le contexte de distribution au Canada poursuit son évolution et la compagnie travaille de près avec tous les partenaires de distribution pour montrer comment elle peut tirer de la valeur de leurs conseils.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Au quatrième trimestre de 2019, l'exploitation générale canadienne a enregistré une perte nette de 13 M\$, comparativement à 5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la perte nette s'est établie à 12 M\$, contre 40 M\$ pour l'exercice précédent, essentiellement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la hausse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des charges découlant de la fusion prévue des compagnies d'assurance vie canadiennes.

Au quatrième trimestre de 2019, la perte nette s'est établie à 13 M\$, comparativement à un bénéfice net de 9 M\$ enregistré au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat et de la baisse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de GWL&A (qui exerce ses activités principalement sous la marque Empower Retirement), de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. À la suite de la clôture de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life au deuxième trimestre de 2019, l'unité Services financiers comprend également un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi que d'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé.

À la suite de la clôture de la transaction de réassurance conclue avec Protective Life au deuxième trimestre de 2019, les activités d'assurance et de rentes réassurées, qui étaient auparavant incluses dans l'unité Services financiers, sont présentées comme une unité d'exploitation distincte. L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées correspond à presque toutes les activités d'assurance vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, avec prise d'effet le 1^{er} juin 2019. Il s'agit notamment de produits d'assurance vie, de produits de rentes et de régimes d'avantages à l'intention des cadres qui ne sont maintenant plus offerts par l'exploitation américaine.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la fluctuation des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Empower Retirement offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation. Great-West Investments offre des services de gestion de fonds, des services de placement et des services-conseils. Empower Institutional, anciennement FAScore, offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies. Empower Retirement est le deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies aux États-Unis et le principal prestataire de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, certains services administratifs ainsi que des services de distribution. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu et des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels (y compris des fonds de couverture et des stratégies de remplacement), ainsi que des comptes à gestion distincte basés sur des modèles et des portefeuilles également basés sur des modèles. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays⁽¹⁾, selon le nombre de participants, offrant ses services à plus de 9,4 millions de comptes de participants et 39 634 régimes⁽²⁾ - Part de 22 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants⁽³⁾ - Les fonds Great-West Lifetime sont les 15^e fonds à date cible en importance aux États-Unis⁽²⁾	- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur - Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur - Services de gestion de fonds, de placement et de consultation - Comptes de retraite individuels	- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques - Services de gestion et de tenue de dossiers d'Empower Institutional distribués par l'entremise des clients institutionnels - Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite

⁽¹⁾ Au 18 juillet 2019

⁽²⁾ Au 31 décembre 2019

⁽³⁾ Au 31 décembre 2018

GESTION D'ACTIFS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 181,7 G\$ US⁽¹⁾ - Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation de distribution stratégique de longue date au Japon	Produits et services de gestion de placements - Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables - Investisseurs institutionnels – régimes de placement seulement à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) - Services de placement pour les régimes de placement seulement à cotisations définies - Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, l'analyse quantitative et les actions - Sept comptes d'actions à gestion distincte basés sur des modèles ainsi que six portefeuilles à catégories d'actifs multiples également basés sur des modèles Services administratifs - Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie	Particuliers - Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 136 000 conseillers⁽¹⁾ - Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains - Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam - Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de placement seulement à cotisations définies. Investisseurs institutionnels - Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2019

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

La concurrence est forte sur les marchés des produits de retraite et de placement. Les concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements sont soumises à une certaine concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁵⁾	19 480 \$	17 670 \$	20 588 \$	70 475 \$	72 475 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	31 781	31 245	32 080	163 087	105 948
Honoraires et autres produits ⁽³⁾⁽⁵⁾	679	665	644	3 767	2 603
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁵⁾	(121)	77	55	(61)	388
Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	(92)	59	41	(45)	292
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾⁽⁵⁾	114	77	55	373	388
Bénéfice net ajusté (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	87	59	41	282	292
Total de l'actif	85 612 \$	87 090 \$	85 941 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	257 301	250 183	235 075		
Total de l'actif géré⁽¹⁾	342 913	337 273	321 016		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	792 110	778 450	630 881		
Total de l'actif administré⁽¹⁾	1 135 023 \$	1 115 723 \$	951 897 \$		

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 excluent la prime cédée initiale de 13 889 M\$ (10 365 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

⁽³⁾ Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprennent une commission de réassurance de 1 080 M\$ (806 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

⁽⁴⁾ Les postes Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires et Bénéfice net ajusté (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires ne tiennent pas compte de profits de change nets de 9 M\$ enregistrés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, car ceux-ci n'ont pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants sont inclus uniquement dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

⁽⁵⁾ À la suite de la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life le 1^{er} juin 2019, la compagnie a comptabilisé une perte nette de 199 M\$ (148 M\$ US) liée à la transaction dans les résultats de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées.

Le tableau suivant présente l'incidence de cette situation sur les états consolidés du résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Incidence sur les états consolidés du résultat net de la transaction de réassurance liée aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Primes, montant net (primes cédées initiales)	(13 889) \$
Honoraires et autres produits (commission de réassurance initiale)	1 080
Produits nets tirés des placements	219
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	12 463
Charges d'exploitation, frais administratifs et autres charges	(120)
Total de la perte nette avant impôt selon la note 3 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019	(247)
Impôt sur le résultat	48
Total de la perte nette après impôt	(199) \$

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Services financiers ⁽¹⁾	100 \$	63 \$	48 \$	278 \$	240 \$
Gestion d’actifs	18	13	(29)	33	(61)
Exploitation générale	(239)	1	—	(236)	52
Activités d’assurance et de rentes réassurées ⁽¹⁾⁽²⁾	—	—	36	(136)	157
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	(121) \$	77 \$	55 \$	(61) \$	388 \$

Ajustements⁽²⁾

Réévaluation d’un actif d’impôt différé ⁽³⁾	199	—	—	199	—
Coûts de restructuration ⁽³⁾	36	—	—	36	—
Charge nette liée à la vente, par voie de convention de réassurance, d’activités aux États-Unis	—	—	—	199	—

Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires⁽²⁾

	114 \$	77 \$	55 \$	373 \$	388 \$
Services financiers (en dollars américains) ⁽¹⁾	76 \$	49 \$	36 \$	211 \$	184 \$
Gestion d’actifs (en dollars américains)	13	9	(22)	24	(47)
Exploitation générale (en dollars américains)	(181)	1	—	(179)	33
Activités d’assurance et de rentes réassurées ⁽¹⁾⁽²⁾	—	—	27	(101)	122
Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d’actions ordinaires	(92) \$	59 \$	41 \$	(45) \$	292 \$

Ajustements⁽²⁾

Réévaluation d’un actif d’impôt différé (en dollars américains) ⁽³⁾	151	—	—	151	—
Coûts de restructuration (en dollars américains) ⁽³⁾	28	—	—	28	—
Charge nette à la vente, par voie de convention de réassurance, d’activités aux États-Unis (en dollars américains)	—	—	—	148	—
Bénéfice net ajusté (en dollars américains) – détenteurs d’actions ordinaires⁽²⁾	87 \$	59 \$	41 \$	282 \$	292 \$

⁽¹⁾ L’unité Activités d’assurance et de rentes réassurées reflète les activités transférées à Protective Life le 1^{er} juin 2019 et comprend la charge nette liée à la vente, par voie de convention de réassurance, d’activités aux États-Unis de 199 M\$ (148 M\$ US). Les chiffres correspondants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation adoptée pour la période considérée.

⁽²⁾ Cette mesure n’est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽³⁾ La réévaluation d’un actif d’impôt différé de 199 M\$ (151 M\$ US) et les coûts de restructuration de 36 M\$ (28 M\$ US) ont été inclus dans les résultats de l’exploitation générale.

FAITS NOUVEAUX EN 2019

- Le 5 juin 2019, la Securities and Exchange Commission a adopté et publié la règle Regulation Best Interest (la règle). La règle établit une nouvelle norme de conduite selon laquelle les courtiers en valeurs mobilières doivent satisfaire à une norme supérieure en matière de diligence et de divulgation lorsqu'ils recommandent des titres et des stratégies de placement, y compris les transferts, et lorsqu'ils donnent des conseils à l'égard des comptes aux particuliers et aux participants de régimes de retraite. La règle ne s'applique pas aux discussions tenues avec les promoteurs de régimes. La règle entre en vigueur le 30 juin 2020 et la compagnie compte se conformer entièrement avec la règle d'ici cette date. La direction ne s'attend pas à ce que la règle empêche la compagnie de réaliser globalement sa stratégie d'affaires et ses objectifs de croissance.
- En 2019, Putnam a pris des mesures pour restructurer ses ressources afin de se placer en meilleure position pour saisir les occasions présentes et à venir. Ces mesures portaient notamment sur la modernisation de la technologie, sur la consolidation des produits, sur la réduction des effectifs et sur la restructuration des installations. Au cours du quatrième trimestre de 2019, la compagnie a comptabilisé des coûts de restructuration liés à ces initiatives, ce qui a entraîné une diminution du bénéfice net de 36 M\$ (28 M\$ US). La compagnie s'attend à réaliser des économies annuelles de 33 M\$ US avant impôt au titre des charges d'exploitation par suite des activités de restructuration, essentiellement d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020. Au 31 décembre 2019, des économies annuelles d'environ 24 M\$ US avant impôt au titre des charges d'exploitation avaient été réalisées. Ces coûts de restructuration sont inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine.
- Au cours du quatrième trimestre de 2019, la direction a déterminé qu'une réévaluation de l'actif d'impôt différé comptabilisé relativement à l'unité Gestion d'actifs était appropriée, compte tenu des incertitudes quant au moment où le bénéfice imposable nécessaire sera disponible pour utiliser certaines pertes d'exploitation nettes restreintes générées au cours des exercices les plus anciens où une perte a été enregistrée. Par conséquent, un montant de 199 M\$ (151 M\$ US) a été imputé au bénéfice net et est ainsi inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2019

- Avec prise d'effet le 1^{er} juin 2019, GWL&A, une filiale de la compagnie, a vendu, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, presque toutes ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life, qui est maintenant responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités réassurées. La transaction s'est traduite par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US), exclusion faite de charges non récurrentes. La valeur de la transaction inclut une commission de réassurance de 1 080 M\$ (806 M\$ US) et une libération de capital d'approximativement 530 M\$ (400 M\$ US). Les activités transférées comprennent des polices d'assurance vie détenues par une banque ou par une société, des polices d'assurance vie à prime unique, des rentes individuelles ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie et de rentes. Étant donné que la structure de la transaction prend la forme d'une convention de réassurance, la compagnie détiendra le passif ainsi que l'actif au titre des cessions en réassurance correspondant. Protective Life sera responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités réassurées.

Au deuxième trimestre de 2019, la compagnie a comptabilisé une perte liée à cette transaction de 199 M\$ (148 M\$ US), ce qui comprenait des coûts de transaction de 63 M\$ (47 M\$ US) et de 36 M\$ (27 M\$ US) attribuables à la révision des hypothèses à l'égard des charges, principalement en ce qui a trait aux coûts indirects non recouvrables. Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de cette transaction sont assujettis à d'autres ajustements. En octobre 2019, Protective Life a fourni à la compagnie sa liste d'ajustements proposés relativement aux passifs transférés. En décembre 2019, la compagnie s'est officiellement opposée à ces ajustements proposés. Selon la convention-cadre de transaction, les parties doivent tenter de régler ces différends de manière informelle et ce processus est en cours. Selon l'information connue à l'heure actuelle, il est difficile de se prononcer sur l'issue de cette question avec certitude. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que cette question ait une incidence significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

GWL&A a conservé un bloc de polices d'assurance vie se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé.

- Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté, passant de 8,8 millions au 31 décembre 2018 à 9,4 millions au 31 décembre 2019.
- L'actif administré par Empower Retirement se chiffrait à 673 G\$ US au 31 décembre 2019, une hausse comparativement à 516 G\$ US au 31 décembre 2018.
- Au cours du troisième trimestre de 2019, Empower Retirement a annoncé qu'elle avait conclu une entente de 21 ans avec les Broncos de Denver, une équipe de football, et le Metropolitan Football Stadium District visant les droits de dénomination du stade des Broncos de Denver, qui se nommera « Empower Field at Mile High ». L'entente donne à Empower Retirement une visibilité nationale de sa marque et dans les médias, puisque le stade sert de domicile pour les Broncos et accueille plus de 300 autres événements chaque année.
- En 2019, la compagnie s'est vu attribuer les prix et classements suivants :
 - Dans un sondage auprès des conseillers en régime de retraite mené par PLANADVISER, Empower Retirement a été reconnue comme le fournisseur de régime le plus favorable dans l'ensemble et a été classée au premier rang dans sept catégories par les professionnels des régimes de retraite.
 - Dans la liste des meilleures sociétés américaines en matière de service à la clientèle établie par Newsweek pour 2019, Empower Retirement a été classée parmi les trois premières sociétés avec lesquelles épargner pour la retraite par les clients américains ayant eu recours à ces services.
 - Dans un sondage mené par PLANSPONSOR, Empower Retirement a reçu 50 premiers prix dans sa catégorie.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	3 150 \$	3 071 \$	2 595 \$	11 783 \$	10 375 \$
Souscriptions ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	15 798	16 885	14 234	105 380	44 447
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	376	369	318	1 428	1 270
Bénéfice net ⁽²⁾⁽⁵⁾	100	63	48	278	240
Primes et dépôts (en dollars américains) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	2 386 \$	2 327 \$	1 967 \$	8 877 \$	8 014 \$
Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	11 968	12 792	10 783	79 353	34 301
Honoraires et autres produits (en dollars américains) ⁽²⁾	285	280	241	1 076	981
Bénéfice net (en dollars américains) ⁽²⁾⁽⁵⁾	76	49	36	211	184

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les résultats d'exploitation de l'unité Services financiers ont été retraités pour les périodes comparatives afin de refléter l'incidence de la transaction de réassurance réalisée avec Protective Life, dont la clôture a eu lieu le 1^{er} juin 2019. À la suite de la clôture de la transaction de réassurance, les résultats de l'unité Services financiers comprennent un bloc de polices d'assurance vie conservé par la compagnie qui se compose surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé.

⁽³⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts comprenaient des montants de 54 M\$ US et de 166 M\$ US, respectivement, liés aux polices conservées (54 M\$ US et 192 M\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, respectivement, et 34 M\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2019).

⁽⁴⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, les souscriptions comprennent une somme de 0,3 G\$ US et de 1,1 G\$ US, respectivement, associée aux fonds gérés par Putnam vendus sur la plateforme d'Empower Retirement (0,3 G\$ US et 1,1 G\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, respectivement, et 0,3 G\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2019).

⁽⁵⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net comprenait une perte nette de 19 M\$ US et un bénéfice net de 6 M\$ US, respectivement, liés aux polices conservées (4 M\$ US et 31 M\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, respectivement, et 6 M\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2019).

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 0,4 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 0,1 G\$ US par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 2,4 G\$ US, principalement en raison de la hausse des dépôts de participants de régimes existants d'Empower Retirement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 0,9 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 8,9 G\$ US, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont augmenté de 1,2 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 12,0 G\$ US, en raison principalement d'une hausse des souscriptions de régime sur les marchés des petites et moyennes affaires enregistrées par Empower Retirement, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions d'Empower Retirement sur le marché des grandes affaires. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont augmenté de 45,1 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 79,4 G\$ US, essentiellement en raison d'une augmentation des souscriptions de régime enregistrées par Empower Retirement pour l'ensemble des gammes de produits, y compris plusieurs souscriptions sur le marché des grandes affaires.

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont diminué de 0,8 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires enregistrées par Empower Retirement, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de régime sur les marchés des petites et moyennes affaires.

Empower Retirement – actif administré (en dollars américains)

	31 décembre	
	2019	2018
Fonds général – options fixes	13 532 \$	12 979 \$
Fonds distincts – options variables	19 504	14 966
Fonds communs de placement exclusifs ⁽¹⁾	30 949	24 098
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement	609 316	463 883
	673 301 \$	515 926 \$

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2019, les fonds communs de placement exclusifs comprenaient un montant de 13,7 G\$ US de fonds gérés par Putnam (10,6 G\$ US au 31 décembre 2018).

La valeur des comptes d'Empower Retirement au 31 décembre 2019 a augmenté de 157,4 G\$ US par rapport au 31 décembre 2018, surtout en raison de l'amélioration des marchés boursiers et de la hausse des entrées nettes de trésorerie dans les diverses catégories de placement, principalement celle des options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Pour le quatrième trimestre de 2019, les honoraires et autres produits ont augmenté de 44 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 5 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 285 M\$ US, principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la croissance du nombre de participants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires et autres produits ont augmenté de 95 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 076 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net a augmenté de 40 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'élever à 76 M\$ US. L'augmentation découle principalement de l'incidence d'une liquidation partielle d'un régime de retraite d'employés, d'une hausse de l'apport des placements et de la croissance nette des activités, contrebalancées en partie par une hausse des charges d'exploitation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 27 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 211 M\$ US. L'augmentation découle principalement de l'incidence d'un ajustement de l'évaluation d'un régime de retraite d'employés, d'une hausse de l'apport des placements et de la croissance nette des activités, contrebalancées en partie par une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et une hausse des charges d'exploitation.

Au quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net a augmenté de 27 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 76 M\$ US, principalement en raison de l'incidence d'un ajustement de l'évaluation d'un régime de retraite d'employés et de l'augmentation de l'apport des placements, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges d'exploitation.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

En tant que deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, Empower Retirement est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. L'unité d'exploitation Services financiers étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

En 2020, Empower Retirement continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2019, diverses améliorations ont été apportées à ce modèle de service; par exemple, les outils à l'intention des clients ont été standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client ont été optimisées, et de meilleures pratiques ont été adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. D'autres investissements seront effectués en 2020 afin d'améliorer l'expérience des clients sur le Web, y compris en ajoutant des fonctions novatrices et des produits qui facilitent l'accès au service. Ces initiatives devraient se traduire par une rétention accrue des clients et donner finalement lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2019

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 181,7 G\$ US au 31 décembre 2019, en hausse de 21,5 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 173,2 G\$ US, en hausse de 0,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, les entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à 1,5 G\$ US et à 2,4 G\$ US, respectivement.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2019, environ 82 % et 86 % des actifs des fonds de Putnam affichaient un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur une période de trois ans et sur une période de cinq ans, respectivement.
- Au cours du quatrième trimestre de 2019, Putnam a commencé à offrir sept comptes gérés séparément fondés sur un modèle axé sur les titres de capitaux propres et six portefeuilles fondés sur des modèles axés sur des actifs multiples. Ces produits contribueront à satisfaire les nouvelles préférences des investisseurs en ce qui a trait aux stratégies qui sont, de façon générale, rentables et fiscalement efficaces, et ils offriront une certaine personnalisation, puisque les investisseurs pourront filtrer les placements qui entrent en conflit avec leurs valeurs personnelles.
- Pour la trentième année consécutive, DALBAR Inc. a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement. Putnam a d'ailleurs remporté 28 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années. De plus, Putnam a été l'unique récipiendaire du prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement pour les neuf dernières années.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Souscriptions ⁽¹⁾	15 983 \$	14 360 \$	17 483 \$	57 299 \$	59 848 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements	206	205	199	813	821
Honoraires liés au rendement	2	(3)	(8)	(10)	(38)
Frais administratifs	37	37	37	149	148
Commissions et frais de placement	58	57	57	230	241
Honoraires	303	296	285	1 182	1 172
Bénéfice net des activités principales ⁽¹⁾	28	22	(18)	78	(11)
Déduire : charges financières et autres (après impôt) ⁽¹⁾	(10)	(9)	(11)	(45)	(50)
Bénéfice net (perte nette) présenté	18	13	(29)	33	(61)
Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾	12 108 \$	10 879 \$	13 245 \$	43 185 \$	46 164 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	155	155	151	611	634
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	2	(2)	(6)	(6)	(30)
Frais administratifs (en dollars américains)	28	28	28	112	115
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	44	43	43	173	186
Honoraires (en dollars américains)	229	224	216	890	905
Bénéfice net des activités principales (en dollars américains) ⁽¹⁾	21	17	(14)	59	(8)
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains) ⁽¹⁾	(8)	(8)	(8)	(35)	(39)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains)	13	9	(22)	24	(47)
Marge d'exploitation avant impôt ⁽¹⁾	7,2 %	9,5 %	(10,8) %	8,1 %	(1,5) %
Actif géré moyen (en dollars américains) ⁽¹⁾	178 023 \$	174 268 \$	168 743 \$	173 159 \$	172 579 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont diminué de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 12,1 G\$ US, principalement en raison de la diminution de 1,0 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les souscriptions ont diminué de 3,0 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 43,2 G\$ US, essentiellement en raison d'une diminution de 2,0 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une diminution de 1,0 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont augmenté de 1,2 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation de 1,1 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des

souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 13 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 229 M\$ US. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des frais de gestion de placements, qui découle d'une augmentation de l'actif géré moyen et de l'augmentation des honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement et des comptes institutionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires ont diminué de 15 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 890 M\$ US. La diminution s'explique surtout par la baisse des frais de gestion de placements, qui découle d'une modification de la composition de l'actif, et par la baisse des commissions et frais de placement, facteurs contrebalancés en partie par l'amélioration des honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 5 M\$ US par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des honoraires liés au rendement tirés des comptes institutionnels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 21 M\$ US, comparativement à une perte nette des activités principales de 14 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 35 M\$ US du bénéfice net des activités principales s'explique surtout par la hausse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement et la hausse des honoraires nets. Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net présenté, y compris les charges financières et autres, s'est chiffré à 13 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 22 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières et autres se sont établies à 8 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2019, un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 59 M\$ US, comparativement à une perte nette des activités principales de 8 M\$ US pour l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse des produits nets tirés des placements liés aux capitaux de lancement et par la baisse des charges d'exploitation, qui comprend l'incidence des initiatives de réduction des charges, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des honoraires nets. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net présenté, y compris les charges financières et autres, a été de 24 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 47 M\$ US pour l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont établies à 35 M\$ US, en baisse de 4 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts de financement nets attribuable au refinancement de la dette au cours de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 21 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 17 M\$ US pour le trimestre précédent. L'augmentation de 4 M\$ US du bénéfice net des activités principales s'explique surtout par la hausse des honoraires nets, l'augmentation des produits nets tirés des placements et les avantages fiscaux additionnels, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation. Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net présenté, y compris les charges financières et autres, s'est chiffré à 13 M\$ US, comparativement à un bénéfice net présenté de 9 M\$ US pour le trimestre précédent. Les charges financières et autres se sont établies à 8 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2019, un montant comparable à celui du trimestre précédent.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré (en dollars américains)⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Actif au début	174 191 \$	174 661 \$	177 199 \$	160 200 \$	171 458 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	7 798	6 703	8 817	27 474	29 454
Rachats – fonds communs de placement	(6 316)	(5 642)	(8 341)	(25 031)	(27 036)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	1 482	1 061	476	2 443	2 418
Souscriptions – marchés institutionnels	4 310	4 176	4 428	15 711	16 710
Rachats – marchés institutionnels	(5 587)	(6 784)	(6 055)	(22 081)	(18 712)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	(1 277)	(2 608)	(1 627)	(6 370)	(2 002)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	205	(1 547)	(1 151)	(3 927)	416
Incidence du rendement du marché	7 328	1 077	(15 848)	25 451	(11 674)
Actif à la fin	181 724 \$	174 191 \$	160 200 \$	181 724 \$	160 200 \$
<u>Actif géré moyen</u>					
Fonds communs de placement	86 824	83 937	79 198	83 096	79 780
Actifs institutionnels	91 199	90 331	89 545	90 063	92 799
Total de l'actif géré moyen	178 023 \$	174 268 \$	168 743 \$	173 159 \$	172 579 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, l'actif géré moyen a augmenté de 9,3 G\$ US, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 178,0 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence des marchés et du cumul des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement, facteurs contrebalancés en partie par le cumul des sorties d'actifs nettes des fonds institutionnels. Pour le quatrième trimestre de 2019, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,2 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 1,2 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les entrées d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 1,5 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 1,3 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'actif géré moyen a augmenté de 0,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 173,2 G\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 3,9 G\$ US comparativement à des entrées d'actifs nettes de 0,4 G\$ US pour l'exercice précédent. Pour le cumul depuis le début de l'exercice, les entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement de 2,4 G\$ US ont été plus que contrebalancées par les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels de 6,4 G\$ US.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, l'actif géré moyen a augmenté de 3,8 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des marchés.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

En 2020, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain et des régimes de placement seulement à cotisations définies, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2020. Putnam continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. Putnam continue d'intégrer de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficacité et faire naître des occasions d'affaires.

En 2020, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance des produits et des actifs, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2019, la perte nette s'est chiffrée à 181 M\$ US, comparativement à un bénéfice net de néant pour la période correspondante de 2018, ce qui comprend l'incidence de la réévaluation d'éléments liés à l'unité d'exploitation Gestion d'actifs, soit un actif d'impôt différé de 151 M\$ US et des coûts de restructuration de 28 M\$ US. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette ajustée a augmenté de 2 M\$ US, principalement en raison de l'augmentation des charges d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

Compte non tenu de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et des coûts de restructuration liés à l'unité d'exploitation Gestion d'actifs dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net s'est établi à néant, comparativement à un bénéfice net de 33 M\$ US pour l'exercice 2018. La diminution s'explique principalement par un profit enregistré à l'exercice précédent par suite de l'annulation d'une couverture de taux d'intérêt dans le cadre d'une opération de refinancement de la dette.

Compte non tenu de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et des coûts de restructuration liés à l'unité d'exploitation Gestion d'actifs dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, au quatrième trimestre de 2019, la perte nette s'est établie à 2 M\$ US, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ US pour le trimestre précédent.

Pour le cumul depuis le début de l'exercice 2018, le bénéfice net de l'exploitation générale américaine, libellé en dollars américains, ne tient pas compte de profits de change nets de 9 M\$ réalisés au deuxième trimestre de 2018 en raison de remboursements au titre de la dette, car ceux-ci n'ont pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants sont inclus uniquement dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET DE RENTES RÉASSURÉES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	347 \$	239 \$	510 \$	1 393 \$	2 252 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	—	—	363	408	1 653
Honoraires et autres produits ⁽³⁾	—	—	41	1 157	161
Bénéfice net	—	—	36	(136)	157
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	—	—	36	63	157
Primes et dépôts (en dollars américains) ⁽¹⁾⁽²⁾	262 \$	181 \$	386 \$	1 049 \$	1 739 \$
Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾	—	—	275	306	1 277
Honoraires et autres produits (en dollars américains) ⁽³⁾	—	—	31	864	124
Bénéfice net (en dollars américains)	—	—	27	(101)	122
Bénéfice net ajusté (en dollars américains) ⁽¹⁾	—	—	27	47	122

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 excluent la prime cédée initiale de 13 889 M\$ (10 365 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

⁽³⁾ Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprennent une commission de réassurance de 1 080 M\$ (806 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Les résultats de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées reflètent les souscriptions, les honoraires et autres produits et le bénéfice net jusqu'au 1^{er} juin 2019. À la suite de la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, le 1^{er} juin 2019, à Protective Life, aucun honoraire et autre produit, souscription ou bénéfice net lié à cette unité d'exploitation n'a été comptabilisé. Pour les trimestres clos le 31 décembre 2019 et le 30 septembre 2019, les primes et dépôts de 262 M\$ US et de 181 M\$ US, respectivement, sont principalement liés à des dépôts reçus au titre de comptes distincts, et les facteurs économiques ont été transférés à Protective Life, ce qui n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la fluctuation des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates individuelles et collectives, de prêts hypothécaires rechargeables, de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers et des conseillers en avantages du personnel indépendants. Les activités internationales du Royaume-Uni établies à l'île de Man et à Dublin, en Irlande, portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et d'autres territoires choisis.

Le 21 juin 2018, Canada Life Limited, une filiale entièrement détenue indirecte de la compagnie, a annoncé une entente visant la vente à Scottish Friendly d'un bloc de polices individuelles existantes, qui était essentiellement un bloc d'affaires fermé. Le transfert à Scottish Friendly s'est conclu le 1^{er} novembre 2019. Canada Life Investments continuera de gérer une part des actifs en unités de compte transférés à Scottish Friendly.

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance vie individuelle et collective, d'assurance maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande, dont l'actif géré est d'environ 85 G€. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance fournit des solutions de fonds propres et de risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de GWL&A. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, à la suite de la fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie, l'unité Réassurance sera exploitée par l'entremise des succursales Canada Vie, les filiales de la Canada Vie et une filiale indirecte de GWL&A.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance de rentes ou à long terme, de réassurance de prêts hypothécaires et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
Royaume-Uni - Part de marché de l'assurance vie collective de 25 %⁽¹⁾ - Part de marché de la protection du revenu collective de 17 %⁽¹⁾ - Part de marché des rentes immédiates de 17 % (conseillers seulement)⁽²⁾ - Une des principales compagnies internationales d'assurance vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 30 %⁽³⁾ - Parmi les cinq premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 19 % (conseillers seulement)⁽³⁾ - Un concurrent primé sur le marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 8,4 %⁽⁶⁾ Irlande - Part de marché de l'assurance vie de 34 %⁽⁴⁾ - Part de marché de l'assurance vie et des services de retraite pour les particuliers de 31 %⁽⁴⁾ - Part de marché des régimes de retraite et d'assurance collectifs et des produits de rentes de sociétés de 39 %⁽⁴⁾ - ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 85 G€⁽⁵⁾ - Troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health⁽¹⁾ Allemagne - Détient une part de 5 % du marché des courtiers⁽³⁾	Royaume-Uni - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Rentes à échéance fixe - Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) - Produits individuels et collectifs d'assurance vie - Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) - Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves - Prêts hypothécaires rechargeables Irlande - Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs - Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Assurance maladie - Services de gestion du patrimoine - Produits de placement et d'épargne individuels - Gestion de placements pour des clients institutionnels Allemagne - Produits de retraite - Protection du revenu (invalidité) - Assurance contre les maladies graves - Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) - Assurance vie individuelle	Royaume-Uni - Conseillers financiers - Banques privées - Conseillers en avantages du personnel Irlande - Courtiers indépendants - Conseillers en retraite et en placements - Agents de ventes directes - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) Allemagne - Courtiers indépendants - Agents liés à plusieurs sociétés

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018

⁽²⁾ La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2019 obtenues auprès des conseillers financiers, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

⁽³⁾ Fondé sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2019

⁽⁴⁾ Au 30 juin 2019

⁽⁵⁾ Au 31 décembre 2019

⁽⁶⁾ Statistiques du marché du Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2018 au troisième trimestre de 2019

RÉASSURANCE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
• Parmi les deux premières compagnies de réassurance vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires de réassurance vie structurées prises en charge⁽¹⁾ • Joueur de premier plan du marché évolutif européen de la réassurance vie structurée • Occupe le sixième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis • Chef de file en matière de réassurance relative aux rentes et à la longévité au Royaume-Uni et ailleurs en Europe • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes	Assurance vie • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions privilégiant un allègement de capital Réassurance de prêts hypothécaires • Excédent de pertes Rentes/longévité • Rentes immédiates • Protection contre le risque de longévité • Rentes à capital fixe Réassurance IARD • Rétrocession relative aux catastrophes	• Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

⁽¹⁾ Au 30 novembre 2019

CONCURRENCE

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates, aux produits de gestion du patrimoine et aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations à prime unique au Royaume-Uni.

Le marché des rentes immédiates a continué de croître en 2019. En raison d'une initiative réglementaire, la compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre. Cette situation a fait croître la part des clients qui ont souscrit des rentes par l'entremise de conseillers financiers, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter de la plus grande souplesse en matière de retraite introduite au cours des dernières années. La compagnie s'attend encore à une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers, et elle est en bonne posture pour poursuivre sa propre croissance dans ce marché, grâce à l'expertise et aux prêts hypothécaires rechargeables obtenus à la suite de l'achat de Retirement Advantage en 2018. La part du secteur des prêts hypothécaires rechargeables sur le marché des produits de retraite offerts aux particuliers devient de plus en plus importante, et ce secteur devrait offrir une croissance. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché et la demande des fiduciaires demeure élevée. La taille du marché devrait augmenter alors que la capitalisation des régimes de retraite s'améliore et que les fiduciaires cherchent à réduire les risques. Forte de son expertise et de son expérience à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée pour poursuivre la croissance des nouvelles affaires en matière de rentes collectives.

Pour ce qui est des activités internationales de gestion du patrimoine, le marché a crû de 7 % au cours de l'exercice. Les efforts continus pour accroître les souscriptions dans le marché de détail ainsi que les importantes souscriptions dans le secteur institutionnel du marché se sont traduits par des souscriptions totalisant 1,4 G£ pour 2019. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

Irlande

La compagnie demeure la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, avec une part de marché de 34 % au 30 juin 2019. Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques).

Irish Life Investment Managers est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 85 G€ au 31 décembre 2019, ce qui comprend les fonds gérés au nom d'autres sociétés membres du groupe de Lifeco. Au cours de 2019, en plus de conserver sa position de chef de file en Irlande, ILIM a continué d'élargir sa présence mondiale grâce à de nouveaux mandats et relations institutionnels qui ont permis la croissance de son actif géré à l'échelle internationale.

Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à environ 12 G€ au 31 décembre 2019.

La compagnie exerce ses activités d'assurance maladie en Irlande sous la marque Irish Life Health, où elle figure parmi les trois plus importantes sociétés du secteur.

Allemagne

La compagnie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La compagnie figure parmi les six principaux fournisseurs de ce marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services, et les souscriptions ont augmenté de 9 % en 2019. Le marché des produits d'assurance traditionnels a présenté des difficultés en Allemagne à la suite de la mise en œuvre de la réglementation Solvabilité II en 2016 et en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt. Ce nouveau contexte amène les fournisseurs d'assurance allemands à offrir des produits de garantie hybrides simplifiés, ce qui accroît la concurrence pour les catégories de produits de la Canada Vie.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Toutefois, selon un sondage sectoriel indépendant publié en novembre 2019, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain.

La compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance vie traditionnelle, le nombre de réassureurs vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la valeur qu'accordent les clients à la diversification des réassureurs. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans certains autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché; toutefois, la demande de produits relatifs à la longévité demeure élevée.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾	12 387 \$	11 694 \$	10 357 \$	52 817 \$	40 489 \$
Honoraires et autres produits	379	384	348	1 548	1 480
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	452	357	349	1 390	1 311
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	444	357	349	1 382	1 367
Total de l'actif	189 251 \$	185 387 \$	180 842 \$		
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	56 261	51 389	40 375		
Total de l'actif géré ⁽¹⁾	245 512	236 776	221 217		
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	48 738	46 040	45 024		
Total de l'actif administré⁽¹⁾⁽²⁾	294 250 \$	282 816 \$	266 241 \$		

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2019, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 8,4 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (8,2 G\$ au 30 septembre 2019 et 7,8 G\$ au 31 décembre 2018).

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Assurance et rentes	334 \$	306 \$	271 \$	1 050 \$	1 036 \$
Réassurance	124	55	89	353	377
Exploitation générale européenne ⁽¹⁾	(6)	(4)	(11)	(13)	(102)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	452 \$	357 \$	349 \$	1 390 \$	1 311 \$
Ajustements ⁽¹⁾					
Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly	(8)	—	—	(8)	—
Coûts de restructuration	—	—	—	—	56
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires⁽¹⁾	444 \$	357 \$	349 \$	1 382 \$	1 367 \$

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

FAITS NOUVEAUX EN 2019

- Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne (UE) et a conclu un accord transitoire qui demeurera en vigueur jusqu'à la fin de 2020. Les entreprises de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe ont pris les mesures nécessaires pour gérer l'incidence immédiate du Brexit et continueront d'évaluer toute autre mesure qui pourrait devoir être prise tandis que le Royaume-Uni et l'Europe établissent les modalités de leur relation future. Bien que la volatilité persiste sur le marché, elle ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la compagnie puisque les activités de celle-ci sont principalement exercées à l'intérieur des pays où elle a ses bureaux.
- En 2018, Canada Life Limited, une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie au Royaume-Uni, a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly. Ce bloc comprenait des polices en unités de compte ainsi que des polices autres qu'en unités de compte. Le 22 octobre 2019, la cour a autorisé le transfert de ces polices, qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2019. Au quatrième trimestre de 2019, la compagnie a comptabilisé un profit après impôt de 8 M\$ relativement à cette transaction, lequel est inclus dans les résultats de l'exploitation générale européenne.

- Au 31 décembre 2019, les réductions annualisées des charges liées au programme de restructuration au Royaume-Uni se chiffraient à 14 M£ avant impôt, comparativement à 11 M£ au 30 septembre 2019. La compagnie demeure en bonne voie d'atteindre sa cible relative aux réductions annuelles des charges de 20 M£ avant impôt d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020 en raison de divers facteurs, comme l'amélioration des processus et des systèmes et la réduction de l'effectif.
- Après le 31 décembre 2019, soit le 3 février 2020, Irish Life, par l'intermédiaire de sa filiale Invesco Limited, a conclu l'acquisition d'Acumen & Trust DAC, une société de services-conseils financiers irlandaise qui lui permettra d'accroître sa présence dans les secteurs des services-conseils en avantages du personnel et des conseils financiers individuels.
- Après le 31 décembre 2019, soit le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. La transaction proposée sera assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue au cours du second semestre de 2020. La compagnie prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction. Les activités de cette entreprise n'ont pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Le 21 octobre 2019, l'entreprise de la compagnie en Allemagne a conclu l'acquisition d'une participation dans Jung DMS & Cie AG (JDC), l'un des plus importants réseaux de courtiers en Allemagne. Cette transaction ne devrait avoir aucune incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie, mais elle permettra à cette dernière d'accroître sa présence sur le marché allemand.
- Au cours du quatrième trimestre de 2019, Irish Life Investment Managers est devenue le premier gestionnaire d'actifs en Europe à adopter une approche de placement responsable lorsqu'elle a annoncé la conversion de l'ensemble de son portefeuille discrétionnaire d'actifs gérés (15 G€) à une telle approche, qui tient explicitement compte de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- En octobre 2018, la compagnie a modifié la dénomination Retirement Advantage (la dénomination commerciale de MGM Advantage Life Limited) pour Canada Vie et a annoncé son intention de transférer la propriété juridique de toutes les polices d'assurance souscrites par MGM Advantage Life Limited à Canada Life Limited. Le transfert en vertu de la Partie VII de la loi a été approuvé le 18 décembre 2019 et le transfert juridique des activités de Retirement Advantage a eu lieu le 1^{er} janvier 2020.
- Le 18 décembre 2019, l'unité d'exploitation Réassurance a conclu une entente de réassurance à long terme avec une compagnie d'assurance des Pays-Bas. L'entente couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 12 G€ et près de 200 000 retraités. En échange des paiements de primes en cours, la compagnie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par la compagnie d'assurance.
- Au cours du quatrième trimestre de 2019, la compagnie a reçu les prix suivants :
 - Dans le cadre des International Investment Awards, Canada Life International a reçu les prix "Best International Life Group (U.K.)", "Best International Portfolio Bond" pour son compte "Premiere", "Best International Trust and Estate Planning" pour son compte "Wealth Preservation" et "Best International Savings Plan" pour son compte "Offshore Savings".
 - Dans le cadre des Irish Pensions Awards de 2019, Irish Life Investment Managers a remporté le prix "Investment Manager of the Year" pour la cinquième fois en huit ans, tandis que Setanta Asset Management a remporté le prix "Equities Manager of the Year" pour la deuxième année d'affilée. De plus, Irish Life Investment Managers a remporté le prix "Property Investment/Fund Managers of the Year" dans le cadre de l'édition 2019 des KPMG Irish Independent Property Industry Excellence Awards.
 - Focus Money a accordé la meilleure notation en ce qui concerne la santé financière des assureurs à Canada Life Assurance Europe plc, et Franke & Bornberg a accordé la meilleure notation (FFF+) au produit Premium Grundfähigkeitsschutz, un produit allemand de la compagnie lié aux capacités essentielles.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	7 931 \$	7 596 \$	6 485 \$	35 374 \$	26 985 \$
Souscriptions ⁽¹⁾⁽²⁾	6 566	7 098	5 972	31 976	24 481
Honoraires et autres produits	377	382	345	1 539	1 467
Bénéfice net	334	306	271	1 050	1 036

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 0,1 G\$ et de 0,8 G\$, respectivement, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,4 G\$ et 0,9 G\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018 et 0,3 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019).

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 1,4 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,9 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 8,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 35,4 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande et l'incidence de la fluctuation des devises.

Au quatrième trimestre de 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de rentes collectives au Royaume-Uni.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont augmenté de 0,6 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,6 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les souscriptions ont augmenté de 7,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 32,0 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et de la hausse des souscriptions de produits de gestion de patrimoine au Royaume-Uni. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni, la baisse des souscriptions de produits de retraite et de détail en Irlande et l'incidence de la fluctuation des devises.

Au quatrième trimestre de 2019, les souscriptions ont diminué de 0,5 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et d'une diminution des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des souscriptions de produits de détail en Irlande.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2019 ont augmenté de 32 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 377 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion en Irlande et en Allemagne ainsi que de la hausse des honoraires relatifs aux placements en Irlande, en partie contrebalancées par la baisse des honoraires de gestion au Royaume-Uni découlant des polices vendues à Scottish Friendly et par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires et autres produits ont augmenté de 72 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 539 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires de gestion en Irlande et en Allemagne ainsi qu'à la hausse des honoraires relatifs aux placements en Irlande, en partie contrebalancées par la baisse des autres produits en Irlande, la baisse des honoraires de gestion au Royaume-Uni et l'incidence des fluctuations des devises.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2019 ont diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la baisse des honoraires de gestion au Royaume-Uni, en partie contrebalancée par la hausse des honoraires de gestion en Allemagne.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2019 a augmenté de 63 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 334 M\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère et la hausse de l'apport des placements, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence défavorable des résultats au chapitre de la morbidité en Irlande. Pour répondre à la tendance défavorable des sinistres constatée en Irlande, des mesures liées aux prix ont été prises en 2019, qui prendront effet en 2020, et la compagnie continuera de surveiller ses progrès.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 14 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 050 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse de l'apport des placements, ce qui comprend l'incidence des hausses enregistrées au titre des obligations et des prêts hypothécaires en 2019, l'augmentation des profits réalisés sur les actifs couvrant le surplus, l'incidence favorable des nouvelles affaires, les résultats favorables au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni et l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, ce qui comprend la résolution d'une question en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence des pertes de valeur sur des prêts hypothécaires et des baisses des flux de trésorerie prévus liés aux immeubles principalement associées au fait qu'un détaillant britannique qui est locataire a entrepris des procédures antérieures à l'insolvabilité, par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats défavorables au chapitre de la morbidité en Irlande.

Au quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net a augmenté de 28 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la résolution d'une question fiscale en suspens auprès d'une administration fiscale étrangère et de l'augmentation de l'apport des placements, facteurs en partie contrebalancés par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Royaume-Uni – Les perspectives à l'égard du marché des produits de rentes immédiates au détail pour 2020 indiquent un potentiel de légère croissance. Depuis avril 2015, les participants aux régimes peuvent accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates. Néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir, et elle entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite.

L'acquisition de Retirement Advantage au début de 2018 a offert un terrain fertile pour la croissance sur les marchés florissants des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni. La compagnie continuera de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite. La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie cherchera également à augmenter sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer le risque de longévité en assurant leur passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2020 dans sa prévision de la poursuite de la croissance sur le marché. La croissance des activités de la compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent favorables et le secteur a profité des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'est achevée en 2018. Le nombre d'importantes souscriptions de régime de la Canada Vie a crû, le nombre de participants aux régimes collectifs connexes ayant augmenté en raison des lois sur les prestations de retraite. La compagnie prévoit que l'accroissement de la clientèle existante ces dernières années ralentira à mesure que les employeurs mettront en œuvre les changements requis par la loi. Pour l'assurance revenu collective, la nouvelle discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt.

La Prudential Regulation Authority (PRA) a accordé à la Canada Vie l'autorisation d'utiliser un modèle interne partiel qu'elle a elle-même conçu pour le calcul de son exigence en matière de capital prescrite en vertu du régime de réglementation Solvabilité II, avec prise d'effet le 31 décembre 2019. Ce modèle remplace la formule sectorielle standard et permet un traitement du capital plus approprié en vertu de Solvabilité II et plus sensible aux risques en vue de favoriser la croissance future des entreprises.

Après l'acquisition du prestataire de services financiers Retirement Advantage au Royaume-Uni en 2018, la cour a donné son autorisation finale pour le transfert juridique de la compagnie d'assurance à Canada Life Limited en décembre 2019. Après ce transfert, qui générera d'autres économies et synergies, l'offre de produits améliorés aux clients se poursuivra.

Irlande – La performance économique irlandaise demeure positive, la croissance du produit intérieur brut (PIB) attendue pour 2019 étant de 5 %, laquelle devrait être suivie par une croissance de 3 % en 2020. Les prévisions économiques pour 2020 restent teintées par le Brexit, mais l'atténuation du risque lié à une transition désordonnée a dissipé les craintes. Le taux de chômage, qui se chiffre à 5 %, est à son plus bas niveau depuis janvier 2007. L'indice de confiance des consommateurs révèle toujours une certaine prudence chez les consommateurs, quoique la confiance se soit nettement améliorée dans les derniers mois de 2019. L'état d'esprit qui règne dans les ménages irlandais en ce qui concerne l'épargne et l'investissement s'est détérioré au quatrième trimestre de 2019, ce qui reflète la faiblesse des taux d'intérêt de l'épargne et l'incertitude des perspectives en matière d'investissement.

Irish Life entend devenir le siège de la santé et du patrimoine en Irlande en renforçant et en élargissant sa position en tant que plus importante compagnie d'assurance en Irlande, ainsi qu'en améliorant sa rentabilité en ce qui a trait à ses activités de détail, générales, d'assurance maladie et de gestion de placements après avoir mis en œuvre sa stratégie de distribution multicanaux sur un marché concurrentiel. À cette fin, ExO Innovation Hub (ExO), d'Irish Life, a été créée avec comme mission d'assurer et de favoriser l'évolution des solutions numériques et technologiques au cœur de l'organisation. L'influence symbiotique et collaborative d'ExO sur Irish Life fait en sorte que tous les produits, numériques et hors ligne, soient mieux arrimés aux besoins réels du client.

Allemagne – Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré et de sa part de ce marché se poursuivra en 2020. La compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service. En 2019, une nouvelle plateforme d'administration a été déployée afin de permettre à l'entreprise de soutenir ses clients de façon plus efficace et d'augmenter la part de la compagnie dans le marché des régimes de retraite collectifs.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes et dépôts ⁽¹⁾	4 456 \$	4 098 \$	3 872 \$	17 443 \$	13 504 \$
Honoraires et autres produits	2	2	3	9	13
Bénéfice net	124	55	89	353	377

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines transactions de réassurance vie, les primes varieront selon les composantes de la transaction. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Au quatrième trimestre de 2019, les primes et dépôts ont augmenté pour s'établir à 4,5 G\$, comparativement à 3,9 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance et de la hausse des volumes liés aux affaires existantes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 3,9 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 17,4 G\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2019, les primes et dépôts ont augmenté de 0,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2019, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 2 M\$, un montant comparable à celui qui a été enregistré au trimestre précédent ainsi qu'à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires et autres produits ont diminué de 4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9 M\$, principalement en raison d'ententes restructurées en matière de réassurance.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2019 a augmenté de 35 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 124 M\$. L'augmentation tient essentiellement à l'incidence favorable des nouvelles affaires, dont l'incidence initiale de la nouvelle entente de réassurance à long terme de 12 G€, et à la hausse des volumes d'affaires, facteurs en partie contrebalancés par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats moins favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie et de rentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a diminué de 24 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 353 M\$, principalement en raison des résultats moins favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie et de rentes et de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des volumes d'affaires et l'incidence initialement favorable des nouvelles affaires.

Pour le quatrième trimestre de 2019, le bénéfice net a augmenté de 69 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence initialement favorable des nouvelles affaires et de la hausse des volumes d'affaires.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance vie aux États-Unis visent à avoir accès à certains secteurs de la population, y compris les familles à faible et à moyen revenu. La relance de la croissance est tributaire du succès obtenu dans ce secteur; autrement, les souscriptions et les volumes prévus demeureront stables.

En Europe, la faiblesse des taux d'intérêt et l'incidence financière connexe sur les réserves et le capital en vertu de Solvabilité II constituent une dynamique clé sur le marché. L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter ces défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide et demeurera une priorité en 2020.

D'importants ouragans et typhons ont sévi en 2019, pour la troisième année consécutive. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2020 continueront d'augmenter. La capacité en matière de titres liés à une assurance devrait diminuer quelque peu en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 à 2019. En outre, en 2020, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières et de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Au quatrième trimestre de 2019, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 6 M\$, comparativement à une perte nette de 11 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette ajustée, qui ne tient pas compte du profit net de 8 M\$ lié à la transaction avec Scottish Friendly, s'est chiffrée à 14 M\$, un montant comparable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 13 M\$, comparativement à 102 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2018 comprennent des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités au Royaume-Uni. Compte non tenu de cet élément et du profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, la perte nette ajustée a diminué de 25 M\$, principalement en raison de la baisse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 6 M\$, comparativement à 4 M\$ pour le trimestre précédent. La perte nette ajustée, qui ne tient pas compte du profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, a augmenté de 10 M\$ en raison principalement des apports négatifs des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont associés aux anciennes activités internationales.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, la perte nette s'est élevée à 6 M\$, comparativement à une perte nette de 4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits nets tirés des placements, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la perte nette s'est élevée à 21 M\$, comparativement à une perte nette de 13 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits nets tirés des placements.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, la perte nette s'est élevée à 6 M\$, comparativement à une perte nette de 4 M\$ pour le trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des charges d'exploitation.

GESTION DES RISQUES

APERÇU

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de supervision, dont la fonction de gestion des risques, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable du cadre d'appétence au risque, des politiques connexes de gestion des risques ainsi que de la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques est définie comme le système de valeurs et de comportements qui reflète la volonté générale de la compagnie de respecter ses engagements et de protéger la santé financière et la réputation de la compagnie, tout en faisant croître la valeur pour les actionnaires. Cette culture reflète l'engagement de la compagnie visant à traiter les clients de manière juste et équitable et à soutenir l'ouverture dans les communications ainsi que les comportements éthiques.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration et de la haute direction en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès des activités de la compagnie et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement commun pour l'ensemble de la compagnie quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements inappropriés et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises;
- l'assurance que les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont reconnues, valorisées et perfectionnées dans l'ensemble de la compagnie, et qu'elles sont soutenues par une fonction de gestion des risques qui est outillée de façon appropriée.

GOVERNANCE DES RISQUES

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver le cadre d'appétence au risque et la politique de gestion des risques d'entreprise;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de l'audit interne, de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance, liés à la conduite, stratégiques et opérationnels et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- revoir et évaluer le rendement du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie;
- surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année. Le comité des ressources humaines se réunit également avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs d'activité, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : il incombe finalement aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques, d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR régionaux assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur d'activité respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie. Du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque** : l'exposé qualitatif du niveau de risque global et des types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques** : composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les manquements et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

La stratégie d'affaires de la compagnie est alignée sur sa stratégie de gestion des risques et sur son appétence au risque. La stratégie de gestion des risques favorise l'atteinte des principaux objectifs de la compagnie, soit le respect de ses engagements et l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques repose sur :

- la diversification des produits et services, de la clientèle, des canaux de distribution et des secteurs géographiques;
- la prise de risques avec prudence et mesure;
- la résilience des activités commerciales et la croissance durable;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux unités d'exploitation les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : la compagnie prend en considération, pour l'ensemble de ses activités commerciales et d'exploitation, les effets potentiels sur sa réputation, et assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients et les autres parties prenantes de la compagnie.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des manquements au respect de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux le cas échéant.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle qui comprend des limites de risque, des indicateurs de risques clés, ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie a été mise en place en cas de violation du cadre d'appétence au risque, des politiques en matière de risques, des normes d'exploitation et des directives. Les plans de correction sont passés en revue par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

INFRASTRUCTURE ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie adopte une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques, pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque région.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché, des cours ou des liquidités sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion du risque de marché de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion du risque de marché. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque de marché. Il incombe finalement aux unités d'exploitation, y compris l'unité Gestion des placements, de gérer le risque de marché et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de marché ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de marché, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque de marché. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque de marché dans leur région. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de risque clés et élaboré des mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a recours à un programme de couverture dynamique associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital réglementaire de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme standardisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Une stratégie générale de macro-couverture vient également compléter les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et des activités de l'unité Réassurance au sein de l'exploitation européenne, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein de l'exploitation européenne exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain se traduirait par une augmentation (diminution) du bénéfice net de 41 M\$, de 26 M\$ et de 3 M\$, respectivement, en 2019.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres, d'environ 311 M\$, 324 M\$ et 135 M\$, respectivement, au 31 décembre 2019.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidité

	31 décembre	
	2019	2018
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	8 852 \$	7 795 \$
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	30 865	33 443
Obligations de sociétés	41 792	46 378
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	9 766	8 873
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	4 141	4 530
	86 564 \$	93 224 \$
Total	95 416 \$	101 019 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2019	2018
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables⁽¹⁾		
Valeur de marché	21 606 \$	21 202 \$
Valeur comptable	44 829	54 798
Total	66 435 \$	76 000 \$

⁽¹⁾ Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 95,4 G\$, ou 1,4 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Environ 57 % (environ 53 % en 2018) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou avant l'arrivée d'un sinistre, et environ 14 % (13 % en 2018) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont assujettis à des rajustements à la juste valeur sous certaines conditions.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit qui découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices, est un risque d'entreprise important qui est pris en compte de façon adéquate dans l'établissement de l'appétence au risque de la compagnie. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie (unité Réassurance) et pourraient entraîner un risque de crédit lié aux contreparties. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive en ce qui a trait aux émetteurs, aux sociétés liées, aux secteurs d'activité ou aux secteurs géographiques, en accordant une importance à la diversification. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport aux projections de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une gouvernance efficace de la gestion du risque de crédit nécessite l'implication de comités de la haute direction et de membres du personnel ayant de l'expérience dans la gestion du risque de crédit, ainsi qu'à l'orientation fournie par les politiques, normes et processus appropriés de gestion du risque de crédit. En ce qui a trait au risque de crédit, le comité des placements est responsable de l'approbation des décisions de placement dont la taille ou le niveau de complexité est important, ainsi que de la surveillance de la stratégie mondiale de la compagnie en matière de placements, y compris le respect des limites et des politiques de placement ainsi que la gestion des manquements. De plus, le comité des placements examine les politiques, procédures, lignes directrices et limites correspondantes de la compagnie en matière de placements, afin de s'assurer que les décisions de placement soient prises en conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance du risque de crédit. Ce comité approuve les limites et les politiques en matière de risque de crédit, et fait le suivi de leur respect. Le comité de gestion des risques s'occupe également de la surveillance de la politique de gestion du risque de crédit et des processus connexes, et il est responsable d'assurer la conformité au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Le comité des placements et le comité de gestion des risques sont soutenus par les comités de la haute direction. Le comité d'examen des investissements de la direction mondiale et les comités d'examen des investissements de la direction pour chaque secteur d'activité régional examinent et approuvent les nouveaux investissements qui dépassent le montant des transactions pouvant être autorisé par la direction, et gèrent le risque de crédit que présentent l'actif investi et les contreparties. Le comité de gestion des risques de crédit et de marché est le sous-comité du CEGR responsable de la surveillance mondiale des activités de gestion des risques de crédit et de marché, y compris les processus d'approbation des limites de risque de crédit et de gestion des manquements à ces limites, ainsi que la conformité à la politique de gestion des risques de crédit et de marché.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur d'activité, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, qui sont approuvées par le comité des placements. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui décrit le processus de gestion du risque de crédit et décrit le rôle de la fonction de gestion des risques dans la surveillance du risque de crédit, y compris l'établissement et le suivi des limites de risque globales en matière de concentration, ainsi que l'approbation et la communication aux échelons supérieurs des exceptions.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont indépendamment responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des manquements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs d'activité régionaux afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques.

La fonction de gestion des risques supervise les activités de suivi, de gestion des manquements et de communication aux échelons supérieurs, et elle a élaboré des limites de risque, des indicateurs de risque clés et des budgets de gestion des risques, qui serviront d'avertissements anticipés en ce qui a trait aux niveaux inacceptables de concentration et qui serviront de base à la gestion des limites de risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés en établissant des limites fondées sur les notations de la contrepartie dans ses politiques de placement et au moyen d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

RISQUE D'ASSURANCE

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque de déchéance, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité et le risque de longévité sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque de déchéance et le risque de charges associés à l'offre des produits de base sont acceptés en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténués au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. Il incombe finalement aux unités d'exploitation de gérer le risque d'assurance et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque d'assurance. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance dans leur région.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de risque clés sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout manquement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque de déchéance

Le risque de déchéance est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement ou de rachat des polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour les nouvelles polices.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel peut provenir soit des activités quotidiennes normales, soit d'un événement imprévu précis. Les risques opérationnels incluent le risque juridique et le risque lié à la réglementation, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à l'infrastructure, le risque lié à la technologie et à l'informatique, le risque lié à la continuité des affaires, le risque lié aux processus, le risque lié au changement, le risque de fraude et le risque lié aux fournisseurs. En plus des risques opérationnels, la compagnie gère également le risque lié à la réputation, qui peut se manifester dans le cadre de bon nombre d'activités et sous plusieurs formes; par conséquent, des facteurs liés à la réputation sont pris en compte dans chaque aspect des activités de la compagnie et de ses pratiques de gestion des risques.

Gestion du risque opérationnel

Bien que les risques opérationnels puissent être atténués et gérés, ils demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires, de multiples processus, systèmes et parties prenantes devant interagir dans toute l'entreprise sur une base continue. La compagnie gère activement le risque opérationnel dans toute l'entreprise afin de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide et de protéger les clients et la valeur de la compagnie. L'engagement continu des unités d'exploitation et des fonctions de soutien dans toute l'entreprise, par le biais d'une formation et de communications solides, est régulièrement sollicité pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels.

La gouvernance et la surveillance du groupe Gestion du risque opérationnel témoignent des efforts mis ensemble par les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance. La fonction de gestion des risques est responsable de l'élaboration des politiques de gestion du risque opérationnel et des normes d'exploitation, ainsi que de la surveillance des activités de gestion du risque opérationnel exécutées sur la première ligne de défense. Le comité de gestion du risque opérationnel a pour mandat principal de fournir une surveillance du risque opérationnel dans toute l'entreprise. De plus, chaque secteur d'activité régional a mis sur pied des comités chargés de superviser la gestion du risque opérationnel dans leur secteur.

La compagnie a une politique de gestion du risque opérationnel qui repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies de l'information et au regroupement et à la présentation des données sur les risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures, de processus et de pratiques intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de risque clés, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires, pratiques prescrites ou normes d'éthique ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative significative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère appropriées.

Risque lié aux ressources humaines

Le risque lié aux ressources humaines s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à attirer, à conserver, à former et à développer les talents appropriés en raison de la mise en œuvre de programmes et de pratiques de recrutement, de gestion des talents ou de planification de la relève inappropriés, de pratiques de gouvernance inefficaces ou de poursuites judiciaires pour discrimination, et peut avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs d'affaires. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de favorisation de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié à l'infrastructure

Le risque lié à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible à toute composante d'un environnement d'affaires entièrement opérationnel. Ce risque s'applique aux installations, aux actifs corporels, aux ressources humaines, aux technologies (actifs technologiques, systèmes, applications, infonuagique), aux aspects relatifs à la sécurité (sécurité logicielle, physique et cybersécurité), à la gestion des licences et au soutien pour les logiciels et les applications.

La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la compagnie et pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une violation des exigences réglementaires, une atteinte à la réputation de la compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients.

La compagnie investit dans une infrastructure conçue pour être viable à long terme qu'elle gère de manière à exercer ses activités de façon pleinement opérationnelle et sécuritaire afin de protéger ses actifs et la valeur créée pour ses parties prenantes. Les programmes de gestion du risque lié à l'infrastructure prévoient des solutions robustes pour la continuité des affaires dans l'ensemble de l'entreprise afin de gérer les interruptions de service et incidents et de permettre la reprise des activités critiques en cas de catastrophe. En outre, des mesures de sécurité ont été conçues pour restreindre l'accès aux installations, à l'équipement et aux ressources et pour protéger le personnel et les propriétés contre les préjudices ou les dommages (comme l'espionnage, les vols ou les attaques terroristes) et tout événement qui pourrait entraîner des pertes ou des dommages importants.

Risque lié à la technologie et à l'informatique

Le risque lié à la technologie et à l'informatique s'entend du risque de perte qui découle d'un événement intentionnel ou accidentel lié à l'utilisation de la technologie et comprend le risque qu'une cyberattaque mène à des interruptions imprévues, à un accès non autorisé ou à la divulgation imprévue d'information confidentielle ou dont la diffusion est restreinte, ce qui peut donner lieu à une atteinte à la protection des données. Le risque lié à la technologie inclut également le risque de détérioration de la fiabilité et de la disponibilité des applications, des infrastructures ou des services internes, destinés aux clients ou offerts par les fournisseurs. Ces risques peuvent découler de l'utilisation, par la compagnie, de sa propre technologie, ou de l'utilisation de cette technologie par des fournisseurs de technologies tiers et d'autres fournisseurs de services.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude additionnelle plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie a mis en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et atténuer ce risque. Toutefois, ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;

- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux services informatiques, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer la continuité des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la reprise des activités et la reprise après sinistre.

Une faible résilience organisationnelle en réponse à des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain pourrait empêcher la compagnie de poursuivre ses processus d'affaires essentiels, et potentiellement mener à une perte de produits, à des sanctions réglementaires et à des dommages à la réputation.

Risque lié aux processus

Le risque lié aux processus s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défectueux, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, les relations clients et la réputation de la compagnie. Le risque lié aux processus comprend les risques qui découlent d'importants changements, comme la modification des activités commerciales, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction. Le risque lié aux processus inclut également le risque lié au regroupement et à la présentation des données ainsi qu'à l'élaboration et à l'utilisation de modèles.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité.

L'un des processus concerne le risque lié aux modèles et à l'utilisation de modèles. En effet, la compagnie utilise des modèles dans de nombreuses fonctions et processus qui soutiennent les décisions d'affaires et la présentation de l'information. Le risque lié aux modèles s'entend du risque de perte résultant de décisions fondées sur des modèles incorrects ou sur des données et des rapports issus de modèles mal utilisés. Des processus solides sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles, tel qu'il est indiqué dans la norme de validation et de gestion du risque lié aux modèles.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'activités frauduleuses, ce qui comprend notamment le détournement d'actifs, le vol d'identité et d'autres infractions au droit civil ou au droit criminel par des clients, des sous-traitants ou d'autres tiers et par des employés ou des associés de distribution. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, et des méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude sont employées. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie gère la fraude en mettant l'accent à la fois sur l'évaluation, la prévention, la détection, l'investigation et la réaction. La compagnie favorise une culture d'honnêteté, d'intégrité, de transparence et d'équité au sein de ses activités internes et, en outre, elle gère les responsabilités fiduciaires au moyen de sa politique de gestion du risque de fraude et de son code de conduite. La compagnie dispose de processus et de contrôles qui visent à prévenir la fraude et elle a recours à diverses méthodes pour détecter les fraudes. Un cadre d'intervention en cas de fraude est en place, lequel repose sur une stratégie d'enquête coordonnée conçue pour protéger les parties prenantes et les intérêts de la compagnie.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat, tant à l'intérieur de la compagnie qu'avec des parties externes, comme des courtiers indépendants, des gestionnaires de fonds, des réassureurs et d'autres parties. La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs qui ne répondent pas aux normes de la compagnie en ce qui a trait au rendement pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers et la réputation de la compagnie. Pour réduire ce risque au minimum, la compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs qui permet d'assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défectueux et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

RISQUE STRATÉGIQUE

Description du risque

Le risque stratégique s'entend du risque que la compagnie soit incapable d'atteindre ses principaux objectifs stratégiques, ce qui pourrait avoir une incidence immédiate ou future sur le bénéfice, les capitaux propres, la réputation ou la position de la compagnie. Le risque stratégique peut découler de l'évolution du contexte dans lequel nous exerçons nos activités, du manque de réactivité aux changements sectoriels, économiques, réglementaires, technologiques, environnementaux ou à d'autres changements externes, de décisions stratégiques défavorables, d'une prise en compte inadéquate des ressources et des capacités nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie ou d'une mise en œuvre inappropriée de la stratégie.

La capacité de la compagnie à maintenir sa position de chef de file dans l'environnement hautement concurrentiel d'aujourd'hui dépend de nombreux facteurs, notamment l'échelle, le prix et les rendements offerts, les canaux de distribution, les capacités numériques, les notations en matière de solidité financière, les gammes de produits, la qualité des produits, la notoriété de la marque, le rendement des placements, les niveaux historiques des dividendes, la capacité de fournir des services à valeur ajoutée aux distributeurs et aux clients et la capacité d'innover et de mettre en place des innovations rapidement. Les concurrents et les nouveaux venus peuvent perturber de façon importante les activités de la compagnie au moyen de stratégies ciblées afin de réduire la part de marché de la compagnie, ce qui peut inclure le ciblage de personnes clés et d'autres distributeurs ou l'adoption de pratiques de prix agressives. La capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs stratégiques dépend largement de sa capacité à prévoir ces pressions concurrentielles et à y répondre rapidement.

La compagnie a mis l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure et des capacités technologiques. Le défaut de s'adapter efficacement aux changements de l'environnement technologique ou à l'évolution des attentes des clients pourrait avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à demeurer compétitive.

Des incertitudes importantes existent en ce qui a trait à l'environnement politique. L'accroissement des tensions géopolitiques peut entraîner une réduction des occasions de commerce et d'investissement, des défaillances de la gouvernance nationale, régionale ou mondiale, des conflits interétatiques ou du terrorisme, ce qui peut se répercuter sur les activités de la compagnie.

Gestion du risque stratégique

Une planification stratégique inadéquate ou une mise en œuvre inefficace des stratégies peut exposer la compagnie à des pertes commerciales et financières importantes, lesquelles peuvent, à leur tour, avoir une incidence sur la réputation et la position de la compagnie sur le marché.

La compagnie gère le risque stratégique au moyen d'un processus de planification stratégique officiel, d'une représentation et d'activités sectorielles fondés sur la réalisation d'évaluations et des remises en question du modèle d'affaires existant dans le cadre de son environnement opérationnel sur une base régulière ainsi que sur l'analyse de l'environnement interne et externe à des fins d'identification des risques et des occasions. La fonction de gestion des risques prend part au cycle de planification des activités afin de faire correspondre les stratégies d'affaires à l'appétence au risque de la compagnie. Le plan stratégique de la compagnie est examiné par le conseil d'administration et la haute direction, et la fonction de gestion des risques effectue des évaluations objectives des risques stratégiques d'entreprise et des plans d'atténuation des risques. Les risques et occasions importants sont identifiés et un examen de l'alignement sur la stratégie de gestion des risques et sur les préférences qualitatives à l'égard des risques est effectué. Les initiatives, notamment celles qui se rapportent aux nouveaux marchés, aux canaux de distribution, à la conception des produits et aux placements, sont également assujetties à un examen indépendant du risque.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Canada Vie, de GWL&A et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

À l'occasion, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou cèdent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs d'exploitation ou d'actifs. Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités, notamment des risques liés à l'intégration, liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie a cédés. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Pour atténuer ces risques, la compagnie effectue un contrôle diligent avant l'acquisition ou la cession d'entreprises, d'activités, de secteurs d'activités ou d'actifs, elle négocie les modalités de la transaction et elle établit des systèmes et des processus pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de maintenir les activités commerciales et de soutenir la croissance de la compagnie en raison de facteurs externes défavorables comme la dégradation de l'environnement, les enjeux liés au risque social et les changements climatiques.

Le risque environnemental, provenant notamment des questions environnementales, de l'entrée en vigueur d'une réglementation ou des coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement, peut avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie. La compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2019	2018
Mortalité – augmentation de 2 %	(279) \$	(270) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(601) \$	(457) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(253) \$	(271) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	— \$	— \$
Baisse de 1 %	— \$	— \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	175 \$	115 \$
Baisse de 1 %	(619) \$	(465) \$
Variation des valeurs des actions		
Hausse de 10 %	87 \$	73 \$
Baisse de 10 %	(129) \$	(266) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	509 \$	476 \$
Baisse de 1 %	(585) \$	(539) \$
Charges – augmentation de 5 %	(125) \$	(128) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(813) \$	(649) \$

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance dépend des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débentures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2019.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, en cas de dépréciation, la réduction sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par un recul d'environ 279 M\$ du bénéfice net.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par un recul d'environ 601 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 253 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL) sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux

hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la compagnie, devraient être couverts par des provisions.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 230 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 175 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 811 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 619 M\$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 107 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 87 M\$.

- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 162 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 129 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 645 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 509 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 752 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 585 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 125 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 813 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les régimes à prestations définies des filiales de la compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants, et les régimes de plusieurs secteurs géographiques sont aussi fermés aux prestations définies futures. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles à l'accumulation de prestations en vertu des régimes à cotisations définies. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées de ces filiales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,4 %	3,1 %	3,8 %	3,5 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,8 %	3,4 %	4,4 %	3,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	3,1 %	—	—
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,4 %	1,3 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	2,6 %	3,4 %	3,1 %	3,8 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	3,0 %	—	—
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,3 %	1,4 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,8 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2040

⁽¹⁾ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies⁽¹⁾

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2019	2018	2019	2018
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 242) \$	(1 109) \$	1 630 \$	1 444 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	311	277	(284)	(252)
Incidence de la variation du taux d'inflation	598	526	(541)	(477)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence d'une variation des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins médicaux	27	26	(23)	(23)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(41)	(38)	50	46

⁽¹⁾ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 294 M\$ (280 M\$ en 2018) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 20 M\$ (19 M\$ en 2018) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2020, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 259 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 21 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2019 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, la compagnie a appliqué l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'IFRIC) 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (IFRIC 23). L'interprétation fournit des précisions sur la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation prescrites par la Norme comptable internationale (IAS) 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. L'application de l'interprétation de la norme a donné lieu à une diminution de 109 M\$ du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1^{er} janvier 2019, soit 52 M\$ pour l'exploitation canadienne et 57 M\$ pour l'exploitation européenne.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, la compagnie a adopté IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17). La norme prévoit de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location et à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats de location par les preneurs. La compagnie a choisi d'adopter IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les informations présentées pour 2018 n'ont pas été retraitées.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et IAS 19, *Avantages du personnel*, ainsi que les *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017* concernant les modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IFRS 11, *Partenariats*, IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et IAS 23, *Coûts d'emprunt*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2019.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2019 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>	En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées à IFRS 17, dont une proposition de report de un an de la date d'entrée en vigueur pour la faire passer au 1^{er} janvier 2022. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, au 1^{er} janvier 2022, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'IASB procède actuellement à l'examen des commentaires reçus sur l'exposé-sondage et prévoit publier les modifications finales au milieu de 2020. En raison des réponses reçues des parties prenantes au cours de la période de commentaires sur l'exposé-sondage, l'IASB envisage un report de la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 pour la faire passer au-delà du 1^{er} janvier 2022. L'IASB a confirmé certaines modifications proposées dans l'exposé-sondage, notamment la modification concernant le recouvrement attendu des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, et a également accepté d'étendre à tous les contrats de réassurance détenus le champ d'application de la modification liée au recouvrement de pertes sur les contrats de réassurance. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, l'élaboration de politiques et la gestion de l'exploitation et du changement. Ces groupes surveillent également les faits nouveaux provenant de l'IASB et de divers groupes sectoriels où la compagnie est représentée. La compagnie a progressé dans la mise en œuvre de son plan; les principales décisions relatives à la norme sont près d'être prises, et l'implantation de la solution technologique a avancé. La compagnie continue d'évaluer l'état de préparation des fournisseurs de technologies et leur capacité à réaliser la mise en œuvre d'IFRS 17. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode des honoraires variables. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> (suite)	a. des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b. de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. En vertu d'IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour refléter la valeur temps de l'argent dans les flux de trésorerie d'exécution doit être fondé sur les caractéristiques du passif. Il s'agit d'un changement important par rapport à IFRS 4 et à la méthode canadienne axée sur le bilan, selon lesquelles le taux d'actualisation est basé sur les courbes de rendement des actifs connexes à ces passifs. Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. En 2019, la compagnie a comptabilisé des pertes nettes liées aux nouvelles affaires d'environ 108 M\$ (perte d'environ 195 M\$ en 2018). Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 a été reportée au 1^{er} janvier 2022 afin qu'elle corresponde à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options : • <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2022 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité; • <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>	En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>. Les modifications fournissent des directives additionnelles selon qu'une société acquiert une entreprise ou un groupe d'actifs. Les modifications seront appliquées de façon prospective à tous les regroupements d'entreprises et les acquisitions d'actifs pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2020 ou après.
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , et IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, et à IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. Les modifications visent à clarifier la définition du terme « significatif » et à harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi. Les modifications seront appliquées de façon prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , IFRS 7 – <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, d'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Selon les modifications, des exigences précises pour la comptabilité de couverture sont changées de manière à ce que les entités appliquent ces exigences en supposant que le taux d'intérêt de référence sur lequel sont basés les flux de trésorerie couverts et les flux de trésorerie provenant de l'instrument couvert ne sera pas modifié par la réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Bien que l'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la compagnie, des informations additionnelles seront exigées.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux normes IFRS aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Bénéfice net ajusté et bénéfice ajusté par action

Le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) et les mesures financières fondées sur le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e), y compris le bénéfice ajusté par action ordinaire et le rendement des capitaux propres ajusté, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) exclut l'incidence de certains éléments significatifs ou inhabituels qui créent de la volatilité dans les résultats de la compagnie en vertu des normes IFRS et aide à expliquer ces résultats d'une période à l'autre.

Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	513 \$	730 \$	710 \$	2 359 \$	2 961 \$
Ajustements					
Réévaluation d'un actif d'impôt différé ⁽¹⁾	199	—	—	199	—
Coûts de restructuration ⁽²⁾	36	—	—	36	56
Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly ⁽³⁾	(8)	—	—	(8)	—
Charge nette à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis ⁽⁴⁾	—	—	—	199	—
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires	740 \$	730 \$	710 \$	2 785 \$	3 017 \$
Bénéfice net par action ordinaire – de base	0,552 \$	0,786 \$	0,719 \$	2,494 \$	2,996 \$
Ajustements					
Réévaluation d'un actif d'impôt différé ⁽¹⁾	0,215	—	—	0,210	—
Coûts de restructuration ⁽²⁾	0,039	—	—	0,039	0,056
Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly ⁽³⁾	(0,009)	—	—	(0,009)	—
Charge nette à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis ⁽⁴⁾	—	—	—	0,210	—
Bénéfice net ajusté par action ordinaire – de base	0,797 \$	0,786 \$	0,719 \$	2,944 \$	3,052 \$

⁽¹⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'unité Exploitation générale américaine tient compte d'un ajustement du bénéfice net, soit la décomptabilisation d'actifs d'impôt différé de 199 M\$ (151 M\$ US) liée à l'unité Gestion d'actifs.

⁽²⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'unité Exploitation générale américaine tient compte d'un ajustement du bénéfice net, soit des coûts de restructuration de 36 M\$ (28 M\$ US) liés à l'unité Gestion d'actifs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'unité Exploitation générale européenne tient compte d'un ajustement du bénéfice net, soit des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni.

⁽³⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'unité Exploitation générale européenne tient compte d'un ajustement du bénéfice net, soit un profit net de 8 M\$ lié à la vente de Scottish Friendly.

⁽⁴⁾ Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées de l'exploitation américaine tient compte d'ajustements du bénéfice net, soit une charge nette de 199 M\$ (148 M\$ US) liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Rendement des capitaux propres

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) des quatre derniers trimestres, respectivement, sont divisés par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Le total des primes et dépôts exclut la prime cédée initiale liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance vie, de rentes garanties et d'assurance maladie)	9 478 \$	9 324 \$	9 045 \$	24 510 \$	35 461 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits individuels	5 446	4 146	4 705	16 947	16 668
Produits collectifs	1 913	1 999	1 641	7 738	7 807
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	16 837 \$	15 469 \$	15 391 \$	49 195 \$	59 936 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement)	841	813	802	3 295	3 068
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	21 418	20 135	21 390	84 259	76 258
Réintégrer : activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis – primes de réassurance cédées initiales	—	—	—	13 889	—
Total des primes et dépôts	39 096 \$	36 417 \$	37 583 \$	150 638 \$	139 262 \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux normes IFRS qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie.

L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.

Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Actif administré

	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018
Total de l'actif selon les états financiers	451 167 \$	446 626 \$	427 689 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	320 548	308 425	281 664
Total de l'actif géré	771 715	755 051	709 353
Autres actifs administrés	857 966	841 700	689 520
Total de l'actif administré	1 629 681 \$	1 596 751 \$	1 398 873 \$

Ratio de levier financier

Le ratio de levier financier consolidé pour la compagnie est défini comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé.

Souscriptions

Les souscriptions sont une mesure non conforme aux normes IFRS pour laquelle il n'existe aucune mesure comparable aux termes des normes IFRS et qui constitue un indicateur de la croissance des nouvelles affaires. Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :

- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
- Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

Incidence de la fluctuation des devises

Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur les bilans consolidés de la compagnie comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Bénéfice net (perte nette) des activités principales

Pour son unité d'exploitation américaine Gestion d'actifs, la compagnie présente le bénéfice net (la perte nette) des activités principales, qui constitue une mesure de la performance de l'unité d'exploitation. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice net des activités principales

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Bénéfice net des activités principales	28 \$	22 \$	(18) \$	78 \$	(11) \$
Déduire : charges financières et autres (après impôt)	(10)	(9)	(11)	(45)	(50)
Bénéfice net (perte nette) présenté	18 \$	13 \$	(29) \$	33 \$	(61) \$
Bénéfice net des activités principales (en dollars américains)	21 \$	17 \$	(14) \$	59 \$	(8) \$
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains)	(8)	(8)	(8)	(35)	(39)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains)	13 \$	9 \$	(22) \$	24 \$	(47) \$

Marge d'exploitation avant impôt

Pour l'unité d'exploitation américaine Gestion d'actifs de la compagnie, ce ratio fournit une mesure de la rentabilité de l'unité d'exploitation. Elle est fondée sur le bénéfice net (la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité d'exploitation divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2019	2018	2017 ⁽¹⁾
Total des produits⁽¹⁾	44 698 \$	44 032 \$	47 117 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice net	2 359	2 961	2 149
Bénéfice net par action ordinaire			
De base	2,494	2,996	2,173
Dilué	2,493	2,994	2,170
Total de l’actif			
Total des actifs	451 167 \$	427 689 \$	419 838 \$
Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽²⁾	320 548	281 664	278 954
Total de l’actif géré ⁽²⁾	771 715	709 353	698 792
Autres actifs administrés ⁽²⁾	857 966	689 520	651 121
Total de l’actif administré ⁽²⁾	1 629 681 \$	1 398 873 \$	1 349 913 \$
Total du passif	425 624 \$	400 291 \$	394 302 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁽³⁾	0,544000	0,544000	0,544000
Actions privilégiées de premier rang, série O ⁽⁴⁾	0,744956	0,628745	0,466386
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T ⁽⁵⁾	1,2875	1,2875	0,7981
Actions ordinaires	1,652	1,556	1,468

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

⁽²⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽³⁾ Le 30 décembre 2015, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 2,176 %. Ce taux s'appliquera jusqu'au 30 décembre 2020, date à laquelle le taux de dividende sera modifié pour correspondre au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,30 %.

⁽⁴⁾ Le 30 décembre 2015, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série O, a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende variable sur trois mois. Ce taux de dividende variable est rajusté chaque trimestre pour correspondre au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois majoré de 1,30 %.

⁽⁵⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série T, ont été émises le 18 mai 2017. Le premier versement de dividendes a été effectué le 29 septembre 2017 et correspondait à un montant de 0,476200 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,321875 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels										
(en millions de dollars, sauf les montants par action)										
	2019					2018				
	T4	T3	T2	T1		T4	T3	T2	T1	
Total des produits ⁽¹⁾	10 689	\$ 14 374	\$ 2 746	\$ 16 889	\$	11 699	\$ 12 027	\$ 10 613	\$ 9 693	\$
Détenteurs d'actions ordinaires										
Bénéfice net										
Total	513	\$ 730	\$ 459	\$ 657	\$	710	\$ 689	\$ 831	\$ 731	\$
De base – par action	0,552	0,786	0,489	0,665		0,719	0,697	0,839	0,740	
Dilué – par action	0,552	0,785	0,489	0,665		0,719	0,697	0,839	0,739	
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾										
Total	740	\$ 730	\$ 658	\$ 657	\$	710	\$ 745	\$ 831	\$ 731	\$
De base – par action	0,797	0,786	0,701	0,665		0,719	0,754	0,839	0,740	
Dilué – par action	0,796	0,785	0,700	0,665		0,719	0,753	0,839	0,739	

⁽¹⁾ Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement.

⁽²⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 513 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 710 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,552 \$ par action ordinaire (0,552 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 0,719 \$ par action ordinaire (0,719 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2019 s'est établi à 10 689 M\$ et comprend des primes reçues de 9 478 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 462 M\$, une variation à la baisse de 1 766 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 515 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2019 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2019 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

RELATION AVEC LE GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est contrôlée par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), ainsi que Portag3 Ventures II Limited Partnership (Portag3), qui investit dans le secteur de la technologie financière, secteur dans lequel Lifeco et IGM font également des investissements. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Portag3 et les autres membres du groupe de société de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie, une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Financière Power et IGM ont participé à l'offre publique de rachat importante. IGM a déposé ses actions de Lifeco de manière proportionnelle. La Financière Power a déposé une partie de ses actions ordinaires de Lifeco de manière proportionnelle et toutes les actions ordinaires restantes de Lifeco de manière non proportionnelle, ce qui n'a pas influé sur le contrôle de droit de la Financière Power sur la compagnie. La Financière Power et IGM ont exécuté leur offre publique d'achat par l'entremise d'une option de création de sociétés de portefeuille admissibles, option que la compagnie a également offerte à d'autres actionnaires dans le but de les aider à réaliser certains objectifs fiscaux au Canada.

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Financière Power, ce qui permet à chaque organisation de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs et de technologies de l'information d'IGM et ses filiales et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2019, la compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant de 101 M\$ (86 M\$ en 2018). En 2019, la compagnie a acheté des débentures d'IGM d'une valeur de marché totale de 10 M\$ au 31 décembre 2019 (14 M\$ en 2018).

En 2019, dans le cours normal des activités, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 11 M\$ (61 M\$ en 2018).

La compagnie détient un placement dans Portag3 Ventures Limited Partnership, dans Portag3 Ventures II Limited Partnership, dans Wealtheurope S.a.r.l. et dans d'autres entités qui investissent dans le secteur de la technologie financière. Ces placements ont été effectués dans le cadre d'un partenariat avec la Financière Power, avec IGM et, dans certains cas, avec des investisseurs externes.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, aucun prêt ni aucune garantie conclu avec des parties liées n'était en cours, et aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis en 2019 ou en 2018. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2019 ou en 2018.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises								
Périodes closes les	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
Dollar américain								
Bilan	1,30 \$	1,32 \$	1,31 \$	1,34 \$	1,36 \$	1,29 \$	1,31 \$	1,29 \$
Produits et charges	1,32 \$	1,32 \$	1,34 \$	1,33 \$	1,32 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,26 \$
Livre sterling								
Bilan	1,72 \$	1,63 \$	1,66 \$	1,74 \$	1,74 \$	1,69 \$	1,73 \$	1,81 \$
Produits et charges	1,70 \$	1,63 \$	1,72 \$	1,73 \$	1,70 \$	1,70 \$	1,76 \$	1,76 \$
Euro								
Bilan	1,46 \$	1,44 \$	1,49 \$	1,50 \$	1,56 \$	1,50 \$	1,53 \$	1,59 \$
Produits et charges	1,46 \$	1,47 \$	1,50 \$	1,51 \$	1,51 \$	1,52 \$	1,54 \$	1,55 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.